



Le Club Véga brille sous les étoiles
Entre passion des jeunes et initiation du public

Page 6



À l'agenda de la députée
Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert

Page 4



Présences engagées sur le territoire
L'été actif d'Anne Corriveau
et de Louis Martin

Page 2

le JOURNAL de Cap-Rouge/Saint-Augustin de-Desmaures

Le Journal d'information | www.journal-local.ca



Festivités de la
fête nationale
à Saint-Augustin

Desjardins

Plus de détails
en page 2



Desjardins

Caisse de Cap-Rouge-Saint-Augustin



Un 21^e recueil pour Les ateliers du beau livre
Quelque part,
entre les mots et l'amitié

Page 4



Un rendez-vous lumineux au cœur de Cap-Rouge
Festival DécouvrArts : deux jours
où l'art a pris tout l'espace

Page 24



La ville en pleine effervescence
L'été bat son plein
à Saint-Augustin

Page 3



15 ans de route partagée et de solidarité
SFSR célèbre ses réussites

Page 25



MIM Votre MENSUEL
D'INFORMATION MUNICIPALE

VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

PAGES CENTRALES



Taekwondo CRSA
Une fin de session au
sommet du podium

Page 27



LE MANOIR DU
VERGER

LES PROMENADES
SAINT-AUGUSTIN

L'EXPRESS
212

Appartements • Résidences pour aînés • Espaces commerciaux
SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES • 418 878.3060

Présences engagées sur le territoire

L'été actif d'Anne Corriveau et de Louis Martin



Anne Corriveau est entourée de Yann Lemieux et d'André Cimon.



En compagnie de Régis Labeaume.



Les membres du conseil d'administration du MSCCR, de gauche à droite : Serge Péloquin, Luc Martin, Kathy Hotte, Richard LeBrun, Josée Legris, Marie-France Gingras et René St-Pierre.

(CR) Deux quartiers, deux élus, mais une même volonté d'être présents là où ça compte. Récemment, Anne Corriveau et Louis Martin ont multiplié les apparitions publiques, illustrant leur soutien respectif à la culture et à l'action communautaire. Retour sur deux engagements distincts, mais complémentaires.

Anne Corriveau

Le 5 juillet, Anne Corriveau, conseillère municipale de la Pointe-de-Sainte-Foy, s'est rendue au Symposium Visit'Arts, un événement vibrant présenté sous chapiteau sur la promenade Samuel-De Champlain.

Orchestré par le comité dirigé par André Cimon, président de la Société artistique et culturelle de Québec (SACQ), le symposium a réuni plus de 100 artistes, dont le président d'honneur Yann Lemieux, reconnu pour sa signature visuelle mariant street art et poésie brute.

Sur place, M^{me} Corriveau a pris le temps d'échanger avec plusieurs artistes, notamment Catherine Morneau et Marlène Ouellet, et de souligner l'importance de ces événements pour faire rayonner la culture locale.

Quelques jours plus tard, le 11 juillet, elle assistait à une cérémonie officielle à l'hôtel

de ville, où le maire Bruno Marchand remettait à Régis Labeaume le tout premier prix Contribution exceptionnelle de la Ville de Québec. Un moment fort, marqué par l'émotion et la reconnaissance envers un ancien maire ayant profondément transformé la ville.

Louis Martin

Le 16 juin, le conseiller municipal du district Cap-Rouge-Laurentien Louis Martin participait à l'assemblée générale annuelle du Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge (MSCCR), aux côtés de 57 personnes : membres,

bénévoles et partenaires. Ce rendez-vous a permis de faire le bilan d'une année bien remplie, de renouveler entièrement le conseil d'administration et de présenter les projets à venir.

La soirée s'est terminée dans la convivialité, avec le traditionnel souper reconnaissance dédié aux bénévoles, véritables piliers de l'organisme.

M. Martin a souligné la pertinence des actions du MSCCR et l'esprit de solidarité qui anime Cap-Rouge, prêt à aborder la prochaine année avec enthousiasme et engagement. ■

Ensemble pour notre milieu

Festivités de la fête nationale à Saint-Augustin-de-Desmaures

Merci pour votre visite au chapiteau de la Caisse lors des festivités de la fête nationale. Les administrateurs, des employés et leur famille se sont relayés pour vous offrir quelque 800 traditionnelles barbes à papa vertes!

Notre belle clown-sculpteur de ballons et les maquilleuses ont fait la joie de nombreux enfants! Partenaire de la Ville de Saint-Augustin, la Caisse est très fière de participer annuellement au succès de ces festivités.



Pour plus de détails sur le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) communiquez avec :

M^{me} Sonia Latendresse, conseillère vie associative
418 651-5487 | 1 877 651-5487 poste 7444237
sonia.latendresse@desjardins.com

Desjardins
Caisse de Cap-Rouge-Saint-Augustin

La ville en pleine effervescence

L'été bat son plein à Saint-Augustin

(CR) Le maire Sylvain Juneau le dit avec enthousiasme : à Saint-Augustin-de-Desmaures, l'été bat son plein. Barbecues, spectacles, sport, culture et bibliobus : tout est en place pour créer des liens et faire rayonner la ville. Les citoyens sont invités à profiter pleinement de cette programmation variée qui favorise la vie de quartier et les rencontres.

La programmation estivale repose sur le travail du Service des loisirs, culture et relations citoyennes, soutenu par l'implication des conseillers municipaux. Chacun veille à faire vivre les parcs de son district et à renforcer le sentiment d'appartenance. La brochure municipale illustre cette offre : soirées musicales, démonstrations culinaires, sports, barbecues urbains, piano public et marché dominical. Tout est pensé pour rapprocher les citoyens et animer les quartiers.

Des espaces animés et partagés

Le bibliobus « Augustin » circulera dans les parcs, écoles et résidences pour personnes



Mesdames et messieurs, veuillez réserver un accueil chaleureux à Augustin!

âgées pour offrir un accès à la lecture et à la culture. Grâce à une entente avec l'Institut canadien, les citoyens ont aussi accès gratuitement à toutes les bibliothèques de Québec, en personne ou en ligne.

Les barbecues urbains, installés dans cinq lieux publics, connaissent un franc succès. Même dans les quartiers résidentiels, les réservations sont nombreuses. Ces moments conviviaux permettent de se retrouver et de créer des liens spontanés.

Au parc du Millénaire, grâce à la Ville, le marché public reprend vie avec une offre bonifiée : produits locaux, artisanat et animations familiales. Les « beaux mardis » et « jeudis animés » apportent quant à eux spectacles et découvertes culturelles d'un parc à l'autre.

Une programmation jusqu'à la fin août

Le spectacle « Santé! » du Cirque Kikasse, qui devait avoir lieu le 17 juillet au parc Place-Portneuf, a été reporté au vendredi 1^{er} août en raison de la météo. L'été se poursuit jusqu'à la fin août. Le 21, L'Avant-Nuit transformera le parc Riverain en parcours artistique immersif à la tombée du jour.

Ces initiatives s'inscrivent dans un cadre plus large : celui d'une ville reconnue pour sa qualité de vie. Un récent sondage de la firme Léger place Saint-Augustin en tête des municipalités les plus heureuses du Québec. L'implication des élus, la compétence de l'administration et l'attention portée aux services publics contribuent à ce résultat. Le

maire souligne que si le bonheur passe parfois par des gestes simples, il repose aussi sur une gestion rigoureuse et humaine.

Cap sur l'élection municipale

Sylvain Juneau a confirmé sa candidature à la mairie pour le prochain scrutin. La majorité des conseillers actuels se représenteront, sauf une élue qui prend sa retraite. Deux nouveaux districts seront créés pour refléter la croissance démographique.

À Saint-Augustin, les élus siègent à titre d'indépendants, mais travaillent en équipe. Ce mode de gouvernance favorise la transparence, le dialogue et la liberté d'expression, tout en assurant une vision partagée.



La brochure municipale, véritable bible estivale!

Le maire se dit fier du chemin parcouru : réduction de la dette, amélioration des services, projets structurants et confiance des citoyens renforcée. Pour lui, cette stabilité permet d'envisager la suite avec assurance et ambition. ■

Sortez vos raquettes!

La Tournée Sports Experts débarque à Saint-Augustin

(CR) Le samedi 16 août, le Centre sociocréatif les Bocages vibrera au rythme des échanges de balles alors que la Tournée Sports Experts fera escale à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Présentée par la Banque Nationale en partenariat avec Tennis Québec, Sports Experts et le Club de tennis St-Augustin, cette tournée estivale propose des séances de tennis gratuites de deux heures, accessibles à tous les âges et à tous les niveaux.

Encadrés par deux entraîneurs certifiés, les participants pourront perfectionner leur technique, tester de nouvelles raquettes et relever des défis ludiques. Jeux, concours d'habiletés et ambiance festive sont au programme.

Un total de 10 000 \$ en prix de participation sera remis au fil de la saison grâce au soutien du Gouvernement du Québec.

La Tournée vise à démocratiser le tennis à travers 17 régions du Québec. Que vous soyez de Saint-Augustin ou des régions avoisinantes, débutant ou expert, seul ou en famille, joignez-vous au plaisir le 16 août de 9 h à 11 h au 4850, rue du Sourcin, Saint-Augustin. Détails et inscriptions : tennis.qc.ca/tournee-sports-experts. ■



Crédit photo : Courtoisie



Les citoyens participent en grand nombre aux activités proposées cet été.

CLINIQUE DENTAIRE JEAN-FRANÇOIS PAQUIN

DENTISTERIE ET IMPLANTOLOGIE



Une équipe de professionnels passionnés dédiée aux soins de votre santé dentaire



NOUVEAUX PATIENTS ACCEPTÉS

- Restauration céramique 1 séance « Cerec »
- Service de chirurgie en implantologie
- Dentisterie générale et esthétique
- Radiographie numérique 3d
- Couronnes, ponts, prothèses - blanchiment zoom 1 séance
- Service d'orthodontie invisible « Invisalign »

cliniquedentaire@jeanfrancoispaquin.com | 418 878-6000

Carrefour St-Augustin | Édifice Metro GP, 2^e étage
278, route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 2C5



À l'agenda de la députée

Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert

(CR) Entre homards, foulées et BBQ sous les rayons de juin, Geneviève Guilbault a multiplié les rencontres et les accolades. Toujours près des gens, la députée de Louis-Hébert a pris part à plusieurs événements où jeunesse, sport et solidarité étaient au cœur de l'action.

Le 24 mai, M^{me} Guilbault a renoué avec une tradition bien ancrée : le populaire Souper homard de la Maison des jeunes (MDJ) de Saint-Augustin-de-Desmaures. Cette soirée festive, tenue à la cafétéria du Séminaire Saint-François sous la présidence d'honneur de Dany Violette, de l'entreprise Gestock, a permis d'appuyer la mission de l'organisme auprès des ados. La députée a salué l'engagement des bénévoles et partenaires qui assurent, année après année, le rayonnement de ce milieu essentiel.

Quelques jours plus tard, le 30 mai, elle a chaussé ses espadrilles pour donner le coup d'envoi du Défi Endorphine à l'école Les Primevères-Jouvence. Cette course familiale, qui proposait des parcours de 2 à 6 km, a rassemblé élèves,

parents et membres du personnel scolaire dans une ambiance énergique. La députée a souligné l'importance d'adopter de saines habitudes de vie dès le plus jeune âge.

Le 11 juin, les aînés étaient à l'honneur lors de la 33^e Journée Plein Air organisée par les clubs FADOQ des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Accompagnée de sa collègue Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés, Geneviève Guilbault a profité de cette belle journée ensoleillée pour échanger avec les participants et saluer leur vitalité.

Enfin, le 14 juin, une foule record s'est réunie au BBQ annuel de la députée, organisé en collaboration avec la Course des Bocages. Cet événement, tenu au Centre communautaire multifonctionnel du secteur Est, a permis d'amasser des fonds pour la Fondation Jeunesse active. Une belle journée de générosité, rendue possible grâce aux nombreux bénévoles. ■



Belle tablée lors du Souper homard de la MDJ! Oserions-nous dire que les convives en « pinçaient » pour la cause?

Crédit photo : Courtoisie



Geneviève Guilbault en compagnie de jeunes fréquentant la MDJ de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Crédit photo : Courtoisie



À l'école Les Primevères-Jouvence, lors du coup d'envoi du Défi Endorphine.



M^{me} Guilbault en compagnie des dynamiques organisateurs de la Course des Bocages.

Crédit photo : Catherine Hardy

Un 21^e recueil pour Les ateliers du beau livre

Quelque part, entre les mots et l'amitié

(CR) Le 6 juin, Les ateliers du beau livre ont célébré en toute simplicité la sortie de leur 21^e recueil, joliment intitulé *Quelque part*. Un moment attendu, riche d'émotions et de fierté pour les sept autrices, qui ont consacré l'année à écrire, illustrer, corriger et rêver ensemble.

Le thème a inspiré des textes touchants, tantôt récits, tantôt poèmes ou nouvelles, toujours portés par la complicité du

groupe. De septembre à mai, ces rencontres mensuelles ont été un vrai moteur de création et d'amitié.

Ce nouveau livre, fruit d'un bel effort collectif, témoigne du plaisir d'écrire à plusieurs voix, dans un esprit d'écoute et de bienveillance.

Un grand merci à Catherine Giroux du Mouvement des Services à la Communauté de Cap-Rouge, qui, avec la Ville de Québec, rend ces rencontres possibles. ■



De gauche à droite : Jacinthe Baribeau, Louise Desbiens, Yolande Vendette, Francine Bertrand, Diane Brunet, Claude Fleury et Françoise Dumoulin.

Crédit photo : Les ateliers du beau livre



Vivre avec le cancer, c'est toujours vivre...

Chaleureux et accueillant, le **Centre Bonenfant-Dionne** est un centre de jour qui accompagne les proches aidants et les personnes atteintes de cancer pour lequel il n'y a aucune guérison possible, en traitement ou non, et vivant à domicile.

Le Centre offre des **services axés sur le bien-être** des personnes, tels que : dîner en groupe, groupe de soutien, accompagnement par l'art, musicothérapie, ostéopathie, ergothérapie, accompagnement psychosocial ou spirituel, physiothérapie, massothérapie, soins de podologie, bain thérapeutique et acupuncture.

Tous les services et les soins du Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin **sont offerts gratuitement** aux invités.

25 ans | **MS**
Centre Bonenfant-Dionne



2101, chemin St-Louis
Québec, QC G1T 1P5
(porte face au fleuve)
418 688-0794

centrejour@michel-sarrazin.ca
michel-sarrazin.ca

Société historique de Cap-Rouge

Quand Cap-Rouge veillait sur Québec

JEAN-SIMON RHÉAUME

Collaboration spéciale

Historiquement, Cap-Rouge est souvent perçu comme un simple lieu rural, sans grande importance politique, géographique ou militaire. Pourtant, cette perception ne reflète pas toute la réalité. À une certaine époque, ce secteur aujourd'hui paisible a été un point névralgique pour la survie de la colonie française en Amérique du Nord.

Vers la fin de la guerre de la Conquête, alors que l'existence même de la Nouvelle-France est menacée, les forces britanniques espèrent asséner le coup fatal en assiégeant la ville de Québec. Les Français disposent alors d'un avantage non négligeable : la ville est perchée sur un plateau escarpé, une sorte de fortification naturelle difficile d'accès.

Le général en chef des forces anglaises, James Wolfe, identifie deux voies potentielles pour contourner ce relief et prendre Québec par surprise. Le premier point d'entrée est la rivière Saint-Charles, mais sa proximité avec les fortifications de la ville la rend hautement surveillée par les autorités françaises. Wolfe et ses hommes se tournent donc vers une seconde option, située plus à l'ouest : l'embouchure de la rivière du cap Rouge.

Conscient de la vulnérabilité de ce secteur, le commandant en chef des forces françaises, Louis-Joseph de Montcalm, confie au général Bougainville la mission de sécuriser la zone et d'empêcher toute tentative de débarquement. Plus de 2000 soldats français sont alors déployés dans les environs. Des fortifications sommaires sont également érigées le long de la rive du fleuve Saint-Laurent afin de repousser d'éventuelles incursions anglaises, tant par voie terrestre que maritime.

La flotte britannique, forte de quelque 1500 hommes sous le commandement du général Holmes, croise régulièrement au large de Cap-Rouge dans l'espoir de forcer les lignes françaises. Pendant plusieurs mois, elle tente en vain de percer la défense installée sur la rive. Grâce à la vigilance de Bougainville et de ses troupes, les Anglais n'arrivent jamais à établir de tête de pont à Cap-Rouge.

Face à cet échec répété, Wolfe opte, à l'automne 1759, pour une manœuvre audacieuse : il fait débarquer ses troupes à l'anse au Foulon, au pied du Cap Diamant, pour prendre Québec à revers. Les navires anglais, stationnés près de Cap-Rouge, restent en place pour maintenir l'illusion, ce qui empêche Bougainville de détecter les véritables mouvements de troupes au large. Incapable d'alerter les autorités de Québec ou de leur porter renfort, il ne peut qu'assister, impuissant, à la suite des événements.

À l'aube, les défenseurs de la ville découvrent, stupéfaits, les troupes anglaises campées aux portes mêmes de Québec. Le reste est bien connu : la bataille des Plaines d'Abraham voit s'affronter Montcalm et Wolfe dans un face-à-face décisif. Les Britanniques en ressortent victorieux, scellant ainsi le sort de la Nouvelle-France.

Si Cap-Rouge n'a pas été le théâtre décisif de cette guerre, il a néanmoins joué un rôle stratégique de premier plan. À la fois poste avancé de défense pour les Français et cible d'importance pour les Britanniques, le secteur mérite d'être réévalué à sa juste valeur dans le récit de la conquête de 1759.

C'est ce genre d'histoire que vous pourrez découvrir en participant à nos diverses activités à la Société historique de Cap-Rouge. ■



Louis Antoine, comte de Bougainville

Crédit photo : Bibliothèque et Archives Canada

Nouvelle zone Flexibus à Cap-Rouge

Le nouveau service Flexibus disponible à Cap-Rouge s'adapte à vos besoins et votre horaire pour faciliter vos déplacements dans le quartier et vers le terminus Marly.



Apprenez-en plus
rtcquebec.ca/plan2028



Le JOURNAL de Cap-Rouge/Saint-Augustin de-Desmaures

Le Journal d'information | www.journal-local.ca

86%

DES LECTRICES ET LECTEURS
L'APPRECIENT

Merci!

JOURNAL.CA INC.

Casier postal 133
Saint-Antoine-de-Tilly, Québec
G0S 2C0
Tél. : 418.780.0999
info@journal-local.ca
www.journal-local.ca

DIRECTION

Éditeur-directeur général :
Pierre Cassivi

RÉDACTION

Journaliste : Carole Roy
caroleroy@journal-local.ca

Réviseur/Correcteur :
Traduction M

Collaboratrice :
Suzie Lemay

PUBLICITÉ

Carole Roy
Développement des affaires
Cell. : 418.580.0537
caroleroy@journal-local.ca

ADMINISTRATION

Suzie Lemay

IMPRESSION

Québecor Média
Dépôt légal : Bibliothèque
nationale du Québec
Convention de la Poste-
publications
Postes Canada : N° 41870516

WEBMESTRE

Viva Design

PRODUCTION

Viva Design
production@journal-local.ca

QUÉBECOR
Média

Impression sur du papier
provenant de sociétés qui
détiennent des certificats
appropriés en matière de
gestion des forêts.

PROCHAINE PARUTION

Septembre 2025

DATE DE TOMBÉE

13 août 2025

Le Club Véga brille sous les étoiles

Entre passion des jeunes et initiation du public

(CR) Le Club d'astronomie Véga de Cap-Rouge a récemment illuminé deux rendez-vous marquants : d'abord sa Mini Expo Astro, puis une soirée d'observation sous les étoiles à la base de plein air de Sainte-Foy. Deux événements portés par une même mission : faire rayonner l'astronomie.

Une mini expo... pour de grandes étoiles

Le 3 mai dernier, dans le cadre des 24 heures de science, le club tenait sa Mini Expo Astro au Centre communautaire de Cap-Rouge. De jeunes passionnés de 6 à 13 ans y ont présenté leurs projets, allant des planètes naines aux télescopes spatiaux. Véritables vulgarisateurs en herbe, ils ont captivé juges et visiteurs.

La coupe Pierre Bouliane, en hommage à un pilier du club disparu en 2016, a été remise à Léandre Auger, 9 ans, pour sa présentation sur les télescopes spatiaux.

Des étoiles plein les yeux à Sainte-Foy

Le 14 juin, le club rassemblait ses membres pour son traditionnel BBQ, mais aussi le public pour une soirée d'initiation astronomique. Près de 70 personnes ont répondu à l'appel.

Au menu : rallye astro, ateliers sur le système solaire et planètes inconnues, observation du Soleil et, en grande finale, une présentation de Philippe Moussette avant la soirée d'observation. Des télescopes en tous genres étaient déployés, et l'émerveillement était palpable. Grâce à ses bénévoles engagés, dont Gabriel Otis, Pascal Galant, Yves Bélanger, Emma et Céline Bergeron, Ludovick Thérberge et André Bérubé, le Club Véga continue de faire vivre la science avec cœur et chaleur. ■



De gauche à droite : En deuxième position, Ludovick Thérberge pour sa présentation Tout a commencé; le grand gagnant de la coupe Pierre Bouliane, Léandre Auger; et en troisième position Benjamin Turgeon pour sa présentation Les exoplanètes.



Les membres du Club d'astronomie Véga.



Nathan, Thomas et Alexandra avec en arrière-plan, la fameuse berce du Caucase.

Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge

Une mobilisation précieuse contre la berce du Caucase

(CR) La lutte contre la berce du Caucase ne se fait pas sans appui citoyen. Et dans le bassin de la rivière du Cap Rouge, cet appui est bien réel. Quand la communauté se mobilise, la nature respire un peu mieux.

Le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) sollicite depuis quelques années l'aide du public pour repérer cette plante exotique envahissante, dont la sève peut causer de graves brûlures. Très présente en amont du boulevard Hamel, elle exige des interventions régulières et rigoureuses.

Grâce aux signalements reçus par courrier ou en ligne, l'équipe du CBRCR - Nathan, Thomas et Alexandra - peut intervenir rapidement et efficacement. Le travail sur le terrain reste colossal, mais chaque geste citoyen facilite leur mission.

L'organisme tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui contribuent à cet effort. Cette mobilisation collective est essentielle pour protéger les écosystèmes riverains. Et dans le bassin de la rivière du Cap Rouge, cet élan collectif porte ses fruits. ■

TIRAGE:
17 500 exemplaires

DISTRIBUTION
RÉSIDENTIELLE



16 308 exemplaires

DISTRIBUTION
COMMERCIALE



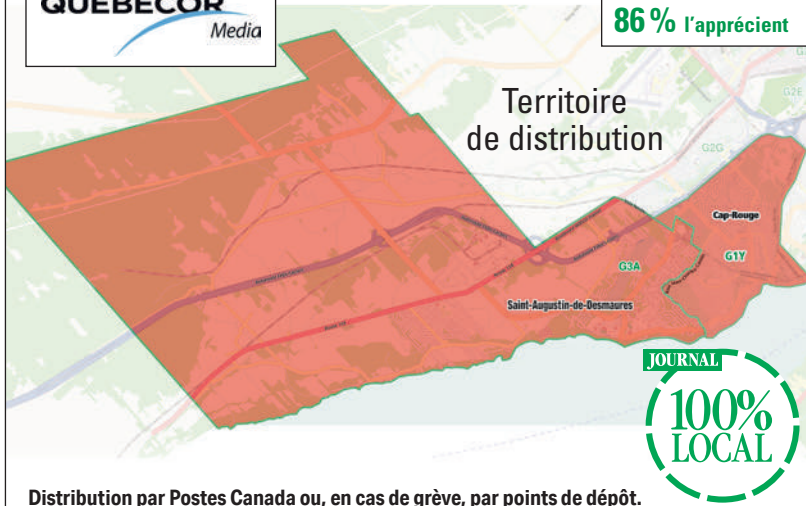
651 exemplaires

PRÉSENTOIRS



541 exemplaires

ACHAT DE PUBLICITÉ : ventes@journal-local.ca



Distribution par Postes Canada ou, en cas de grève, par points de dépôt.

73% de lecteurs
assidus

1,6 lecteur par foyer

86% l'apprecient



PROFIL DU LECTEUR

Sexe : Femmes 48 %
Hommes 52 %

Âge moyen : 53,2 ans

Revenu moyen : Revenu familial
annuel brut de
89 400 \$

Scolarité : Diplôme d'études
collégiales et
universitaires

Sondage Léger effectué à l'aide de la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (CAWI), réalisé du 8 au 17 février 2019 auprès de 500 personnes faisant partie du lectorat de Journal-Local et des alentours. Ils ont été sélectionnés aléatoirement à partir du panel en ligne Legerweb. À l'aide des données du recensement de 2016, les résultats ont été pondérés selon l'âge, le sexe et le secteur de résidence afin de garantir un échantillon représentatif de la population.

source **Léger**

leger360.com/fr

MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE



Pour tout savoir
sur votre Ville
VSAD.ca



MOT DU MAIRE

DÉCISION DE LA COUR, SECTEUR DES CAMPUS - SUITE

La Cour supérieure du Québec a à nouveau statué dans le litige opposant Saint-Augustin-de-Desmaures à un promoteur concernant un moratoire imposé par la Ville sur certains types de constructions dans le secteur des Campus. Le juge de première instance a apporté des précisions sur la portée de sa décision initiale et ce que cela implique pour la suite.

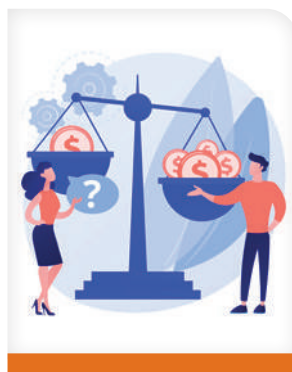


En résumé, le jugement initial concluait qu'un permis devait être émis dans les 45 jours de la décision pour la construction d'une tour à condos. Cela dit, la Ville portera la décision en appel, ce qui suspendra le tout, le temps que l'appel soit entendu. Et elle ne pourra le faire tant que la cause initiale ne sera pas entièrement liquidée; la question des dommages invoqués par le requérant doit donc être entendue et jugée au préalable. C'est notamment ce que le juge a clarifié dans sa récente décision. Ce dernier a par ailleurs aussi précisé la portée de sa décision initiale; elle ne concerne qu'une seule tour et non plusieurs.

Un dénouement plus rapide aurait été hautement souhaitable, mais la Cour en a décidé autrement. Une audition (procès) devra donc d'abord être tenue sur l'aspect des dommages et une décision rendue, ce qui peut prendre plusieurs mois, avant que, tel qu'annoncé, la Ville porte le tout devant la Cour d'appel, ce qui encore là pourrait prendre plusieurs mois, voire plus. Dans l'intervalle, c'est le statu quo.

LITIGE AVEC L'AGGLOMÉRATION – VSAD CONTRE LE RÈGLEMENT ADOPTÉ

Le conseil d'agglomération a adopté le 18 juin dernier un nouveau règlement sur le partage des dépenses d'agglomération (R.A.V.Q. 1714). Il s'agit de l'aboutissement de longues négociations. Malheureusement, j'ai dû voter contre l'adoption de ce règlement, puisque je le juge préjudiciable pour les Augustinois, position endossée par tous les conseillers de Saint-Augustin-de-Desmaures. Les sept membres du conseil, tous indépendants, considèrent que le règlement adopté est inéquitable et ne répond pas aux attentes et préoccupations de VSAD. Quoi qu'il en soit, le règlement a été adopté à la majorité et est en vigueur, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.



Dès mon élection, il y a maintenant plus de 10 ans, j'ai soutenu le fait que le mécanisme de partage des dépenses de l'agglomération était à revoir parce que profondément dysfonctionnel et inéquitable. Depuis le début, je milite en faveur d'une quote-part fixe, indexée annuellement, où la notion de potentiel fiscal est éliminée. Stabilité, prévisibilité et équité étaient les mots-clés. C'est ce que j'ai exposé dès le début des rencontres de discussion entre les trois villes liées. Et c'est la position que VSAD a maintenue au cours de tout le processus, qui dure depuis quelques années et auquel nous avons activement participé.

Le projet de règlement R.A.V.Q. 1714, quoi que présentant certaines améliorations, ne répond pas à la majeure partie des préoccupations que VSAD a exposées dès le départ et ne tient pas compte des demandes et suggestions formulées à maintes reprises tout au long du processus.

- Le montant de départ proposé pour VSAD (plus de 27 M\$ pour la partie indexable seulement) est près du double de celui de l'autre ville liée, basé sur le potentiel

fiscal, et sans relation logique avec les coûts des services rendus. Il n'y a aucun rationnel dans cette mécanique, ni dans l'établissement du montant de départ, si ce n'est que de tenter de ramener ce dernier plus près de ce qu'il serait si la Cour devait trancher à nouveau.

- La contribution au RTC des villes liées est exclue de la nouvelle formule de calcul. C'est dire que près du quart de la quote-part de VSAD continuera d'être régi par l'ancienne formule où VSAD paiera donc, toujours en fonction de son potentiel fiscal, une somme très importante pour le fonctionnement du RTC. Pour 2025 seulement, c'est près de 8,3 M\$! Est-il besoin de faire la démonstration que le budget du RTC risque de continuer à exploser (augmentation de la contribution de VSAD de 2,3 M\$ entre 2024 et 2025, soit près de 40 % en seulement 1 an) et conséquemment notre quote-part aussi? Même si le règlement exclu les dépenses en immobilisation du Tramway, les coûts d'opérations généraux se font et se feront sentir. Idem pour l'électrification prévue, les hausses de salaires, etc. On est loin de la stabilité et de la prévisibilité souhaitées, et ce, pour près de 25 % de la quote-part. Et il n'est pas question à VSAD de taxer les automobilistes pour compenser, soyez-en assurés. Jamais.
- L'indexation de la partie « fixe » de la quote-part est prévue annuellement selon 3 facteurs, ce qui implique une redondance évidente. IPC (inflation), population et potentiel fiscal.
 - En sus de l'IPC (facteur qui nous conviendrait si appliqué seul), la quote-part sera indexée en fonction de la variation de la population des villes liées. Et QUE celles des villes liées. Ainsi une augmentation de la population de VSAD impliquera une hausse de sa quote-part, mais ce calcul ne vaudra pas pour la ville-centre. VSAD souhaitait une indexation en fonction de la population de l'ensemble de l'Agglomération, pour chacune des trois villes, ce qui aurait fait en sorte que ce soit équitable. Le règlement actuel ne prévoit pas que si la population de la ville-centre (Québec) augmente, elle paiera une plus grande part des dépenses. C'est « réservé » aux villes liées. On nous a exposé que notre proposition, et je cite, « ...compromettrait l'équilibre de la formule... » [...bruit de criquets...]
 - Une indexation supplémentaire selon le potentiel fiscal s'ajoute. Ce concept continue de vicier la mécanique de calcul en indexant la quote-part en fonction de la richesse foncière, laquelle est sans relation logique et directe avec les coûts des services rendus, leur qualité ou leur niveau d'utilisation.
- Le projet de règlement prévoit que les surplus d'Agglomération ne seront plus répartis entre les 3 villes (ni les déficits). La ville-centre conservera les sommes. Or, l'Agglomération constate des surplus depuis des années. Avec le règlement adopté, nous ne récupérerons plus ces sommes versées en trop. Nous sommes allés en cour avec succès il y a des années pour récupérer des sommes versées en trop, saga qui dure encore à ce jour. Accepter l'inscription de ce concept dans un règlement n'en fait pas quelque chose de plus équitable. Les enseignements de la Cour méritent d'être considérés. À cet égard, les procureurs de VSAD ont fait inscrire au règlement le versement de notre part du surplus d'agglomération 2024, soit plus de 1,7 M\$. Cette somme, versée en trop par VSAD pour 2024, ne nous reviendrait pas avec l'application du nouveau règlement.
- Le gouvernement du Québec verse annuellement une subvention de 7 M\$ à la Ville de Québec (VdQ) pour « la soutenir dans son rôle de Capitale nationale ». Cette subvention fait l'objet d'une décision du Conseil du Trésor à chaque année et peut être coupée en tout temps. Depuis des années, la VdQ a fait le choix de l'appliquer aux quote-parts des villes liées, dans le cadre d'ententes avec le gouvernement qui ne relèvent pas de nous et sur lesquelles nous n'avons aucune prise. Aujourd'hui,



Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



MOT DU MAIRE (SUITE)

on vient inscrire dans un règlement qu'en cas de perte de cette subvention par la VdQ, les villes liées devront absorber, en fonction de leur potentiel fiscal respectif, 50% du manque à gagner, soit 3,5M\$. Pour VSAD, cela signifie près de 2,3 M\$ qui s'ajouteront soudainement à notre quote-part en raison de la coupure d'une subvention dans les termes de laquelle VSAD n'est pas une partie. Pour rappel, la VdQ s'est déjà fait couper il y a quelques années une telle subvention de l'ordre de 5 M\$. Rien ne garantit donc le maintien du 7 M\$. Cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes est une « nouveauté » dans le règlement. Auparavant, nous n'avions pas à assumer la moitié des risques encourus par la VdQ. Cette dernière vient d'ailleurs de nous annoncer que pour 2025, ils ne se sont pas encore entendus avec le gouvernement et que donc nous devons possiblement assumer les 2,3M\$ ci-haut mentionnés. Idem pour 2026 et 2027... Stabilité? Prévisibilité?

- VSAD tenait à ce que soit reconnue et assumée la compétence d'Agglomération en ce qui a trait au Lac St-Augustin. Fin de non-recevoir. La loi est pourtant très claire à ce sujet : lacs et cours d'eau sont de compétence d'agglomération (Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, art. 19, alinéa 7).

19. Les matières suivantes intéressent l'ensemble formé par les municipalités liées:

[...]

7° les cours d'eau et lacs municipaux;

- La VdQ poursuit VSAD pour un litige datant de 2018 en lien avec une conduite d'alimentation de compétence d'Agglomération située dans le parc industriel de VSAD pour près de 3M\$. Nous souhaitons un retrait de ces procédures. Aucune trace au règlement ou ailleurs.

Pour ces raisons, notamment, les membres du conseil ne sont pas d'accord avec le règlement adopté. Cela dit, rien de nouveau. Depuis 2022, la ville-centre nous impose, par son vote majoritaire, année après année, un règlement de partage des coûts. Nous votons contre à chaque fois, mais la majorité l'emporte et nous vivons avec ce que cela implique. Au moins, avec ce règlement, la quote-part 2025 de VSAD sera rabattue de 5,6M\$, soit une partie des sommes versées en trop, comme pour les années ayant été l'objet d'un procès. Sans plus. Et possiblement augmentée des 2,3 M\$ expliqués précédemment...

Vous comprendrez donc à la lecture des arguments ci-haut présentés qu'une adhésion à ce règlement sur la simple base du leurre que constitue un faible retour financier pour 2025 aurait procédé d'une courte vue crasse. Une déplorable vision à court terme qui n'afflige heureusement pas les membres de votre conseil municipal. Lesquels ont d'ailleurs donné mandat à nos procureurs de contester ce règlement.

L'équité n'est pas au rendez-vous. Dommage.

Tout compromis repose sur des concessions mutuelles, mais il ne saurait y avoir de concessions mutuelles lorsqu'il s'agit de principes fondamentaux.

Mahatma Gandhi

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, VILLE LA PLUS HEUREUSE DU QUÉBEC!

Saint-Augustin-de-Desmaures se classe au 1^{er} rang de l'Indice de bonheur au Québec, selon un récent sondage de la firme Léger. Avec une note de 78,8 %, nous dépassons largement la moyenne provinciale. Ce résultat, c'est bien plus qu'un chiffre; c'est le reflet de notre quotidien et de ce que nous bâtissons ensemble.

Ce bonheur collectif repose d'abord sur un milieu de vie exceptionnel, où nature, sécurité, services de proximité de qualité et sentiment d'appartenance cohabitent harmonieusement. De plus, il est le fruit du travail de nombreuses personnes dévouées.

Je tiens à souligner l'engagement remarquable de vos conseillères et conseillers municipaux, qui, dans chaque district, sont à l'écoute des besoins, proches des citoyens, et toujours prêts à faire avancer des projets concrets pour améliorer la qualité de vie.

Je veux également remercier sincèrement nos employés municipaux. Chaque jour, ils mettent leur expertise, leur énergie et leur cœur au service de la population et contribuent largement à la qualité de vie à Saint-Augustin-de-Desmaures. Leur professionnalisme et leur sens du devoir sont au cœur de cette belle réussite.

Enfin, ce classement est aussi le résultat d'une gestion financière rigoureuse et responsable, avec désormais un taux de taxation parmi les plus bas de la région et une dette en voie d'extinction. Cela nous permet, depuis plusieurs années, de faire le choix d'investir dans notre milieu de vie sans nous réendetter, en maintenant des finances saines, et de poser des gestes concrets et durables, qui profitent directement aux Augustinoises et Augustinois.

Bravo et merci à vous toutes et tous – citoyens, organismes, partenaires – de faire de Saint-Augustin-de-Desmaures une ville où il fait bon vivre. Nous sommes vraiment sur la bonne voie.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



URBANISME, quelques informations importantes

PISCINES RÉSIDENTIELLES : RAPPEL POUR LE 30 SEPTEMBRE



Avec la belle saison bien entamée, la Ville souhaite rappeler aux propriétaires de piscines qu'ils ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer à la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles.

Cette obligation s'applique à toutes les piscines, y compris celles installées avant le 1^{er} novembre 2010, qui bénéficiaient auparavant d'une exemption.

Après cette date, toute piscine non conforme pourra faire l'objet de sanctions.

RÉFÉRENCES ET SOUTIEN

Consultez la réglementation complète sur la sécurité des piscines sur le site du gouvernement du Québec au <https://bit.ly/securisezvotrepiscine>.

Le guide a été bonifié récemment pour en faciliter la compréhension.

Pour une rencontre de soutien, pour une demande de permis liée à l'installation ou à la mise à niveau d'une piscine ou d'une clôture de piscine, utilisez notre portail municipal : <https://vsad.ca/permis>.

AGIR POUR LA PRÉVENTION

Les noyades demeurent l'une des principales causes de décès accidentels chez les enfants. Une piscine sécurisée représente un geste important et crucial, pour prévenir les accidents.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures compte sur votre collaboration pour rendre nos milieux de vie plus sécuritaires et respecter les normes en vigueur.



COMMENT NOUS REJOINDRE

VOTRE HÔTEL DE VILLE

Du lundi au vendredi
De 8 h à 16 h (ouvert le midi)
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures QC
G3A 2E3

418 878-2955

Courriel : info@vsad.ca
Site Web : <https://vsad.ca>



SUR PLACE **AVEC RENDEZ-VOUS** POUR LES SERVICES SUIVANTS :

- SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS
- SERVICE DU JURIDIQUE ET DU GREFFE
- SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
- POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

SUR PLACE **SANS RENDEZ-VOUS** POUR LES SERVICES SUIVANTS :

- SERVICE DE L'URBANISME
- SERVICE DE LA TRÉSORERIE

INSCRIVEZ-VOUS AU PORTAIL CITOYEN SANS TARDER !

Saint-Augustin-de-Desmaures

PORTAIL CITOYEN

ALERTES MUNICIPALES
REQUÊTES CITOYENNES

Consultez le régulièrement,
car il évolue rapidement !



DES SERVICES MUNICIPAUX À
PORTÉE DE MAIN, EN TOUT TEMPS !



<https://citoyen.vsad.ca>

SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX !



@VSADofficiel
@VSADSLCVC

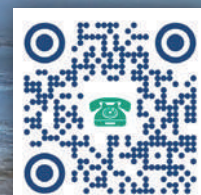


@VSADofficiel
@Augustinoisactifs



@Ville-de-saint-augustin-de-desmaures

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !
FAITES ÉQUIPE AVEC NOUS !**





TRÉSORERIE et taxes



**PROCHAINS
PAIEMENTS ÉTALÉS
DE TAXES
MUNICIPALES :**

- 1^{ER} AOÛT
- 2 SEPTEMBRE



VENTE OU ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ À SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES? TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR VOS TAXES FONCIÈRES

SI VOUS VENEZ DE VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ :

- Pensez à annuler votre inscription au prélèvement préautorisé (PPA-DPA), si vous êtes inscrit.

SI VOUS VENEZ D'ACHETER UNE PROPRIÉTÉ :

1. Paiement par prélèvement préautorisé (PPA-DPA) :

- Vous souhaitez payer vos taxes foncières par prélèvement automatique?
Remplissez le formulaire d'adhésion.
- Vous déménagez dans une propriété qui est aussi sur notre territoire?
Vous devez remplir à nouveau le formulaire d'adhésion, même si vous étiez déjà inscrit.

2. Changement d'adresse postale :

- Pour bien recevoir votre correspondance, assurez-vous de remplir le formulaire de changement d'adresse.

Tous les formulaires sont disponibles via la section *Budget, finances et taxes* du site web de la VSAD: <https://vsad.ca/budget-finances>.

ARRÉRAGES SUR VOTRE COMPTE DE TAXES

Un relevé de compte a été transmis, ou le sera sous peu, à tous les propriétaires qui ont des arrérages à leur dossier, peu importe le montant.

SOLDE 2024 – VENTE DE PROPRIÉTÉ POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Au cours des prochains jours, les propriétaires qui ont un solde de taxes municipales 2024 à payer, recevront une lettre informative sur le processus de vente pour défaut de paiement de taxes.

S'il vous reste encore un solde de taxes municipales 2024 à payer, voici les dates importantes à retenir :

- **Août 2025** : Envoi d'une lettre informative (30 \$ de frais au dossier).
- **26 août 2025** : Adoption de la résolution autorisant la vente par le Conseil (50\$ de frais au dossier).
- **4 septembre 2025** : Avis aux propriétaires transmis par poste recommandée ou par huissier (frais de courrier recommandé ou d'huissier au dossier).
- **17 septembre 2025** : Publication du premier avis public (100 \$ de frais au dossier).
- **8 octobre 2025** : Second avis aux propriétaires par poste recommandée ou par huissier (frais de courrier recommandé ou d'huissier au dossier).
- **16 octobre 2025** : Publication du second avis public (100 \$ de frais au dossier).
- **11 novembre 2025** : Vente à l'enchère (100 \$ de frais au dossier).

Notez que les frais énumérés sont cumulatifs au dossier et s'ajoutent au solde à payer.

Important : si tous les soldes sont payés, la vente sera annulée.



JURIDIQUE, GREFFE et avis publics



En vertu du *Règlement 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics*, les avis suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

11 juillet	Mise en vigueur du Règlement n° 2021-664 révisant le Plan d'urbanisme	19 juin	Promulgation des règlements (suite) Règlement n° 2025-747 modifiant le Règlement n° 2025-741 établissant un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications
20 juin	Appels d'offres APO-2025-009 – Contrat pour la réalisation de travaux de réfection d'une conduite pluviale (émissaire Côte-Gagnon) (SÉAO 20078795) APO-2025-037 – Contrat d'exécution de travaux pour la réfection de voirie et pavage – Année 2025 (SÉAO 20078780) APO-2025-039 – Contrat pour la bonification de l'aire de jeu du parc Grand-Hunier (SÉAO 20078751)	13 juin	Demande de dérogations mineures 124, rue Geneviève-Tinon (lot 3415850)
19 juin	Promulgation des règlements suivants : Règlement n° 2025-744 modifiant le Règlement n° 510-86 concernant la circulation et le stationnement dans les rues de la municipalité Règlement n° 2025-745 établissant les remboursements de dépenses engagées lors d'un déplacement et autres frais inhérents	9 juin	Avis annonçant le dépôt du rapport financier 2024
		4 juin	Assemblée publique aux fins de consultation - Règlements d'urbanisme
		3 juin	Demande de dérogations mineures 9, rue du Boisé (lot 6 245 592)



TRÉSORERIE et taxes

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Conformément aux exigences de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire a présenté les faits saillants du rapport financier vérifié 2024 lors de la séance publique du conseil municipal du 17 juin dernier. Vous pouvez visionner la webdiffusion de cette séance sur le site web de la Ville, sous l'onglet Conseil municipal, puis Séances 2025 au <https://vsad.ca/seances>.

Le rapport financier complet s'y trouve également dans l'onglet Rapports au <https://vsad.ca/budget>.

Voici les faits saillants du rapport financier 2024 de la Ville liés aux opérations de fonctionnement et à des fins fiscales. Notez que tous les montants sont arrondis afin d'alléger la lecture.

DONNÉES FINANCIÈRES LIÉES AU FONCTIONNEMENT

Pour l'année financière 2024, les revenus ont atteint 79,7 M\$, soit 7,3 M\$ de plus que les prévisions budgétaires. Les dépenses liées au fonctionnement se sont élevées à 71,8 M\$, ce qui correspond à 0,5 M\$ près aux dépenses planifiées. Ainsi, avant le traitement fiscal et les investissements, la Ville termine l'exercice financier 2024 avec un surplus lié à ses opérations de près de 8 M\$.

DONNÉES FINANCIÈRES À DES FINS FISCALES

Les résultats liés au fonctionnement font l'objet d'un audit des vérificateurs comptables externes et sont soumis à l'application des règles fiscales propres aux organismes municipaux. Ainsi, le rapport financier 2024 présente un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 2,3 M\$. Ce résultat s'explique par des revenus de 79,7 M\$, des charges de 77,4 M\$ qui incluent notamment l'amortissement d'immobilisations (8,8 M\$) et différentes autres affectations.

REVENUS

En 2024, la Ville a réalisé des revenus supérieurs à ses prévisions budgétaires qui totalisent 7,3 M\$. Les principaux éléments de variation sont les suivants :

- La Ville a encaissé près de 1 M\$ en revenus de taxes supérieurs aux prévisions du budget. Cette augmentation des revenus de taxes s'explique principalement par l'ajout au rôle d'évaluation de nouveaux bâtiments, tant dans les secteurs résidentiel qu'industriel.
- Les droits de mutation immobilière ont rapporté près de 1,9 M\$ de plus que prévu, pour un total de 3,4 M\$, en raison d'un nombre élevé de transactions immobilières d'importance (secteur industriel, commercial et résidentiel).

- Les surplus accumulés des années antérieures et liquidités diverses ont fait l'objet de placements à court et moyen termes, d'ici à ce que ces sommes puissent être affectées à la dette ou au paiement des travaux réalisés sur les infrastructures. Ces placements ont rapporté plus de 6 M\$ en intérêts.
- La Ville a encaissé 1,7 M\$ provenant de la répartition de surplus engendrés par l'Agglomération de Québec pour l'année 2023.

DÉPENSES

En 2024, la Ville a réalisé des dépenses de 71,8 M\$ qui correspondent à 0,5 M\$ près aux dépenses planifiées. Une somme de 12,6 M\$ a été affectée au paiement comptant de projets d'investissement de la Ville, soit 6,2 M\$ de plus que ce que le budget 2024 prévoyait. Les principaux investissements réalisés sont les suivants :

- Réaménagement et mise aux normes du garage municipal et de l'Hôtel de ville : 10,9 M\$
- Réfection de la route Racette : 9,6 M\$
- Travaux de pavage des rues : 4,1 M\$
- Aménagements au parc du Millénaire : 1 M\$
- Acquisitions d'équipements et de machineries : 0,9 M\$
- Jeux d'eau au parc Bosquets et au parc Portneuf : 0,9 M\$
- Réfection de la toiture de la Bibliothèque Alain-Grandbois : 0,25 M\$
- Réfection du terrain de baseball au parc Delphis-Marois : 0,8 M\$
- Réaménagement du parc du Grand-Hunier : 0,4 M\$

CONCLUSION

L'année financière 2024 s'est terminée avec un surplus de fonctionnement de près de 8 M\$ (2,3 M\$ à des fins fiscales). Ce surplus, comme ceux des années antérieures, sera appliqué au paiement comptant des projets d'investissement et au remboursement accéléré de la dette.

La dette nette se chiffre à près de 33 M\$ au 31 décembre 2024. Le surplus total non affecté est quant à lui de 81,9 M\$ à cette même date.





ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

PARTICIPEZ AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 2 NOVEMBRE 2025 !

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures embauche du personnel électoral pour les journées de vote par anticipation et du scrutin.

POSTES À POURVOIR :

- Scrutateurs ;
- Secrétaires de bureau de vote ;
- Membres de la table de vérification ;
- Personnel d'accueil ;
- Substituts pour tous les postes.

Une formation obligatoire (et rémunérée) est prévue selon chaque poste.

Postulez en ligne dès maintenant : <https://vsad.ca/elections2025>

DEVENEZ UN ÉLU MUNICIPAL !

Consultez le guide *Poser sa candidature aux élections municipales* pour tout savoir du processus et préparer votre candidature.

<https://bit.ly/PoserSaCandidature2025>

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

Assurez-vous que vos informations sont à jour afin de pouvoir voter.

<https://bit.ly/validationliste>

POUVEZ-VOUS VOTER ?

Pour voter lors d'une élection ou d'un référendum, vous devez :

- Être inscrit sur la liste électorale ;
- Avoir 18 ans ou plus ;
- Avoir la citoyenneté canadienne ;
- Ne pas avoir perdu vos droits électoraux.

Le jour de l'élection, vous devez également remplir l'une des deux conditions suivantes en fonction de l'adresse de votre domicile.

1. Si votre domicile est situé dans la municipalité, vous devez résider au Québec depuis au moins six mois.
2. Si votre domicile n'est pas situé dans la municipalité, vous devez :
 - a. Être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 45 jours ;
 - b. Et avoir transmis une demande d'inscription ou une procuration à la municipalité dans les délais requis.

Trouvez les informations nécessaires sur le site web d'Élections Québec, à l'adresse <https://www.electionsquebec.qc.ca>.



TRAVAUX PUBLICS et sécurité routière

TRAVAUX À L'INTERSECTION 138, DE FOSSAMBAULT ET JEAN-JUNEAU

AMÉLIORER LA FLUIDITÉ, LA SÉCURITÉ ET L'EFFICACITÉ DE CE POINT NÉVRALGIQUE

La première phase des travaux de réaménagement de l'intersection s'est déroulée en juillet. Elle a été réalisée par l'entreprise Maxi-Paysage inc.

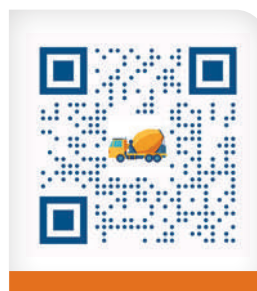
LES INTERVENTIONS QUI ONT EU LIEU LORS DE LA PREMIÈRE PHASE :

- La nouvelle bretelle de virage à droite (de Fossambault vers la route 138 Ouest) ;
- Le prolongement de la voie de virage à gauche.

LE CHANTIER SE DÉROULE EN TROIS PHASES, VOICI LES PROCHAINES ÉTAPES :

1. **Élargissement de la chaussée, ajout de l'îlot central et du trottoir ;**
 - L'ajout d'un îlot central en béton ;
 - La reprogrammation des feux de circulation ;
 - Le prolongement du trottoir nord jusqu'à la rue de la Valériane.
2. **Pavage, marquage et modernisation de l'éclairage**

Restez à l'affût pour les détails à venir concernant la phase 2. Scannez ce code QR pour suivre l'évolution des travaux ou rendez-vous sur la page de notre site web au <https://vsad.ca/138>.



NOUVEAUX ARRÊTS OBLIGATOIRES SUR LA RUE LIONEL-GROULX

La Ville procédera bientôt à l'installation de nouveaux panneaux d'arrêt obligatoire à l'intersection nord de la rue Lionel-Groulx et de la rue Pierre-Georges-Roy.

Une pré signalisation est en place pour aviser les usagers de la route de cette modification. Celle-ci restera en place pendant environ un mois avant la mise en fonction des nouveaux arrêts.

Cette initiative découle des recommandations formulées dans le cadre de l'étude de circulation du secteur est (les Bocages), réalisée par une firme spécialisée. **L'objectif : améliorer la fluidité du réseau routier et renforcer la sécurité de tous les usagers.**





URBANISME, quelques informations importantes

RAPPEL : L'ENTRAIDE ENTRE CITOYENS FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

La saison estivale est un bon moment pour rappeler l'importance de l'entraide et du respect mutuel entre voisins. À Saint-Augustin-de-Desmaures, la vie communautaire repose autant sur les gestes bienveillants au quotidien que sur les règlements municipaux.

Être un bon voisin, c'est aussi faire preuve de compréhension. Si, par exemple, un terrain semble négligé, peut-être que son propriétaire traverse une période difficile ou est une personne aînée. Avant de porter un jugement, pourquoi ne pas proposer votre aide? Un simple geste peut renforcer le tissu social de notre communauté.

Le règlement REGVSAD-2014-429 encadre les comportements attendus en matière de paix, de bon ordre, de nuisances et de salubrité, afin d'assurer une cohabitation harmonieuse. Nous vous invitons à le consulter pour bien connaître vos responsabilités : <https://bit.ly/REGVSAD-2014-429>.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le gouvernement du Québec met à disposition des ressources utiles sur les relations entre voisins, incluant :

- Les limites de propriété;
- L'accès temporaire à une propriété voisine;
- Les règles concernant les vues et l'aménagement de fenêtres;
- Les obligations liées à l'écoulement des eaux.

Ces renseignements permettent de mieux comprendre les droits de chacun et de prévenir les conflits.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le sujet? Nous vous invitons à consulter le site web du gouvernement provincial au <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/rapports-de-voisinage>.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

Chaque petit geste compte. L'écoute, la bienveillance et la volonté de tendre la main peuvent transformer un simple voisinage en une véritable communauté.

Merci de continuer à faire de Saint-Augustin-de-Desmaures un milieu de vie chaleureux, respectueux et uni.



RAPPEL

VOUS VOULEZ VERDIR VOTRE TERRAIN?

LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES PEUT VOUS AIDER!

Dans le cadre de son programme de subvention, la Ville soutient financièrement la plantation d'arbres, y compris plusieurs essences fruitières. Une nouvelle liste d'essences est maintenant disponible sur notre site web. Consultez-la dès maintenant à l'adresse <https://vsad.ca/aide-financiere-plantation-arbres> à la section Conditions d'admissibilité, Annexe A.



RESSOURCES HUMAINES et emplois



- ÉQUIPE À GRANDEUR HUMAINE
- ENVIRONNEMENT COLLABORATIF
- CLIMAT BIENVEILLANT, RESPECTUEUX ET OUVERT
- PROJETS MOBILISATEURS, INNOVANTS, ENRICHISSANTS

ÊTRE BRIGADIER OU BRIGADIÈRE SCOLAIRE, C'EST PLUS QU'UN EMPLOI... C'EST UNE MISSION!

Chaque jour, les brigadiers scolaires veillent à la sécurité des enfants qui traversent nos rues pour se rendre à l'école. En devenant brigadier scolaire, vous ressentirez la satisfaction de jouer un rôle concret et valorisant au cœur de votre communauté.

Ce poste convient à toute personne qui désire s'impliquer localement, rester active et travailler à l'extérieur dans un environnement dynamique et humain. Que vous soyez à la retraite ou à la recherche d'un emploi dont l'horaire s'adapte à vos disponibilités, cette opportunité est pour vous.

- L'horaire correspond aux jours d'école.
- En plus de contribuer à la sécurité des élèves, vous créez des liens durables avec les familles et les enfants du quartier. Sourires, merci, discussions brèves, mais sincères : voilà ce qui rend ce travail unique et gratifiant.
- Faites la différence, un arrêt à la fois!

Vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté? Pour plus d'information ou pour poser votre candidature, consultez notre site web <https://vsad.ca/carriere>.

ENVIRONNEMENT et matières résiduelles

RÉCUPÉRATION OU RECYCLAGE : PAS PAREIL !

On confond souvent récupération et recyclage, mais ce sont deux étapes différentes :

- **Récupérer**, c’est trier ses matières à la maison et les mettre dans le bac.
- **Recycler**, c’est ce qui arrive ensuite : les matières sont transformées en nouvelles ressources.

?! LE SAVIEZ-VOUS ?

QUE METTRE DANS LE BAC ?

UNE SIMPLE QUESTION : EST-CE UN CONTENANT, UN EMBALLAGE OU UN IMPRIMÉ ?

CONTENANTS

Souples ou rigides, ils ont souvent un bouchon ou un couvercle.
Ex. : bouteille de shampoing, pot de crème sure, contenant de bouillon.

EMBALLAGES

Ils servent à protéger ou à transporter un produit.
Ex. : boîte à œufs, sac de papier, conserve.

IMPRIMÉS

Papiers ou cartons avec du texte ou des images.
Ex. : journaux, magazines, feuilles, enveloppes.

CE QUI NE VA PAS DANS LES BACS, MAIS VA À L'ÉCOCENTRE

Faire le tri correctement chez soi, c’est bien, mais certains objets ne vont ni dans le bac, ni dans les déchets ordinaires. C’est là que l’écocentre entre en jeu.

OBJET	OÙ LE DÉPOSER
Meubles, matelas, électroménagers volumineux	Écocentre ou collecte des encombrants
Gros appareils électroniques (frigo, ordinateur, télévision)	Écocentre
Peintures, diluants, huiles usées	Écocentre
Déchets dangereux (piles, ampoules fluocompactes, solvants)	Écocentre ou écocentre mobile
Branches, béton, terre, débris de construction	Écocentre
Pneus	Écocentre

CHACUN EST RESPONSABLE DE SON BAC

Bien trier, c’est éviter les erreurs, protéger les travailleurs au centre de tri et maximiser ce qui peut vraiment être recyclé.

Un bon tri = une meilleure qualité des matières

En cas de doute, consultez le site <https://bacimpact.ca>.



ASTUCE POUR LE CITOYEN

Tout ce qui est trop grand, dangereux, électronique ou toxique pour le bac est à apporter à l’écocentre.

Bien trier chez soi, puis déposer au bon endroit, c’est donner une seconde vie à nos matières.

! RAPPEL

ENSEMBLE, CONTRIBUONS À PRÉSERVER L'EAU POTABLE

La Brigade environnementale de l’Agglomération de Québec est active sur notre territoire afin de veiller au respect de la réglementation en matière d’environnement.

Pour tout savoir sur les règles à suivre et sur les périodes d’arrosage autorisées, nous vous invitons à consulter ces deux pages web : <https://bit.ly/BrigadeQCeau> et <https://bit.ly/UtilisationEau2025>. Vous

y trouverez aussi des informations pratiques sur le remplissage des piscines, le nettoyage extérieur et les périodes de restrictions.

Vous avez des questions, souhaitez transmettre une demande d’intervention ou une plainte ? Communiquez avec la Brigade environnementale au 418 641-6311 ou remplissez le formulaire en ligne à l’adresse https://www.ville.quebec.qc.ca/nous_joindre/formulaire.



ENVIRONNEMENT et matières résiduelles

AOÛT

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			



Pour consulter le calendrier 2025 des collectes résiduelles, consultez le <https://vsad.ca/matieresresiduelles> ou balayez le code QR ci-contre.

Ordures

Les ordures sont collectées toutes les semaines jusqu'au 16 octobre inclusivement.

ROULEAU DE SACS MAUVES SUPPLÉMENTAIRE (RÉSIDUS ALIMENTAIRES)

Besoin de sacs mauves ? L'Agglomération de Québec prévoit une distribution en porte à porte en mai et en novembre.

La VSAD distribue aussi ces sacs dans deux de ses bâtiments :

- Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD) situé au 230, route de Fossambault ;
- Centre communautaire des Campus (CCC) situé au 4950, rue Lionel-Groulx.

Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines.

Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **mercredi 6 août**.

Rappel: La collecte des encombrants est effectuée le mercredi. La date limite pour vous inscrire demeure le lundi précédent la collecte (4 août), à midi.

Prière de préciser si les items contiennent du fréon (exemple : réfrigérateur, congélateur, fontaine d'eau, déshumidificateur, thermopompe, etc.).

Le camion circule dans les rues dès 7 heures le matin. Il est donc recommandé de déposer les gros rebuts en bordure du chemin, la veille.

Un maximum de 1 m³ de matériaux de construction, rénovation ou démolition est accepté lors de cette collecte. L'ensemble des encombrants ne doit pas occuper un volume supérieur à 3 m³.

SVP, empilez les encombrants de façon ordonnée et sécuritaire.

ATTENTION : Si, pour une raison ou une autre, notre fournisseur ne peut pas terminer la collecte le jour prévu, il repassera dans les jours suivants. Veuillez donc laisser vos encombrants en bordure du chemin.

Inscription en ligne : <https://citoyen.vsad.ca/faire-une-requete>, section Collecte des encombrants - Août

Inscription par téléphone : 418 878-4662, poste 5406

Écocentre - 3381, rue de l'Hêtrière

Horaire d'été : du 15 avril au 15 novembre

Lundi, mardi et mercredi : 9 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 9 h à 18 h

Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

Les chargements peuvent être refusés 30 minutes avant la fermeture, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.

PARCE QU'UNE SIMPLE PIQÛRE PEUT NUIRE À VOTRE SANTÉ...

PROTÉGEZ-VOUS DES PIQÛRES DE TIQUES ET DE MOUSTIQUES

La Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale vous informe des risques liés aux piqûres d'insectes. Les moustiques (maringouins), qui peuvent transmettre le virus du Nil occidental, et les tiques, la maladie de Lyme, sont bien présents dans la région de la Capitale-Nationale. Il faut donc s'en protéger.

Vous vous exposez aux piqûres de tiques lors des promenades dans les boisés, les buissons et les hautes herbes.

PENDANT LES ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR

- Restez dans les sentiers.
- Évitez de marcher dans les hautes herbes.
- Portez des vêtements longs de couleur claire et des chaussures fermées.
- Appliquez du chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine.

APRÈS LES ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR

- Faites une inspection complète de votre peau ainsi que de celle de vos enfants et animaux de compagnie.
- Retirez les tiques visibles le plus rapidement possible avec une pince et non les doigts, en étant le plus près possible de la peau, sans l'écraser.
- Surveillez l'apparition d'une rougeur sur la peau ou de fièvre dans les 3 mois suivant la piqûre de tique ou d'autres symptômes inhabituels au courant de l'année suivante. Consultez un médecin en cas de symptômes.

Apprenez-en plus sur la maladie de Lyme et sur le virus du Nil occidental sur le site web du gouvernement du Québec au <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z>.





BÂTIMENTS, PARCS et espaces verts

DES AMÉNAGEMENTS POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS ACCUEILLANTE

Plusieurs projets d'aménagement sont prévus au cours des prochains mois afin de bonifier l'expérience citoyenne dans nos parcs et bâtiments municipaux.

LE PARC PLACE-PORTNEUF BIENTÔT MIEUX ÉCLAIRÉ ET DOTÉ D'UN NOUVEAU BLOC SANITAIRE!

Bonne nouvelle! Des lampadaires seront bientôt installés au parc Place-Portneuf. Les travaux, prévus en août, permettront d'améliorer considérablement l'éclairage du site, tout en maintenant les activités habituelles. Le parc demeurera fonctionnel pendant toute la durée des travaux.

Les zones de chantier seront clairement délimitées et sécurisées afin d'assurer la sécurité de tous les usagers. Une fois les travaux complétés, vous profiterez d'un éclairage plus performant et mieux adapté à vos activités préférées, que ce soit sur les aires de jeux, les sentiers ou les espaces de détente.

Un parc mieux éclairé, c'est un lieu encore plus accueillant, de jour comme de soir!

Autre amélioration attendue : l'ancienne station de pompage du parc sera réaménagée en bloc sanitaire. Le bâtiment comprendra une toilette pour femmes, une toilette pour hommes, une salle pour les patineurs, ainsi qu'un espace de rangement pour les activités organisées dans le parc. Les travaux devraient être terminés au plus tard à la fin octobre. La durée prévue des travaux est de huit semaines.

PROLONGEMENT DES SENTIERS DU PARC RIVERAIN

Les travaux de prolongement des sentiers du parc Riverain vers le secteur nord et l'aménagement d'un stationnement débuteront en août et seront terminés à la fin de l'automne.

PARC DE LA FALAISE : UN NOUVEAU LIEN VERS LE FLEUVE

L'aménagement du parc de la Falaise est en cours! Le mandat a été confié à l'entreprise Groupe Relief inc., qui assurera la mise en valeur du site et la création d'un lien pédestre entre le parc municipal, situé au sommet de la falaise, et le parc des Hauts-Fonds, situé en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le projet prévoit l'aménagement d'un sentier pédestre accessible à partir du chemin du Roy, en face du parc des Hauts-Fonds, menant jusqu'au sommet de la falaise. Un escalier facilitera la montée, tout en respectant la beauté naturelle du site.

Un belvédère d'observation sera également construit sur le promontoire naturel qui offre une vue panoramique imprenable sur le fleuve. Un espace de détente et de socialisation, avec du mobilier urbain, viendra compléter cet aménagement pour vous permettre de profiter pleinement du paysage.

Les travaux sont déjà en cours et doivent être exécutés d'ici la fin octobre 2025.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LES PARCS GABOURY, LES BOCAGES ET DU SOURCIN

Des travaux d'aménagement et l'installation de mobilier urbain sont prévus dans ces trois parcs municipaux. Le parc des Bocages bénéficiera également d'un nouveau module de jeux pour enfants. Le chantier, qui a débuté à la mi-juillet, se terminera pour la rentrée scolaire.

MODERNISATION DU PARC RICHARD-GOSSELIN

À l'automne, des travaux de réaménagement auront lieu afin de moderniser la patinoire extérieure et d'ajouter un stationnement, des sentiers et une aire de repos. L'échéance des travaux est fixée à la fin du mois de novembre.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

La bibliothèque fera peau neuve cet automne. L'espace adulte, l'espace adolescent, le comptoir du prêt, le hall d'entrée, une partie de la salle polyvalente ainsi que les zones d'affichage seront réaménagés pour mieux répondre à vos besoins.

Pendant la durée des travaux, les services de la bibliothèque seront relocalisés au centre Delphis-Marais, où une sélection de documents et de services seront offerts.

DATES À RETENIR :

- **Jusqu'au 17 août inclusivement** : services maintenus à la bibliothèque actuelle.
- **Du 18 au 25 août** : aucun service disponible pendant le déménagement (ni collecte, ni chute à livres, ni réservation).
- **Dès le 26 août** : ouverture du point de service temporaire au centre Delphis-Marais.
- **Début des travaux à la bibliothèque** : 2 septembre.

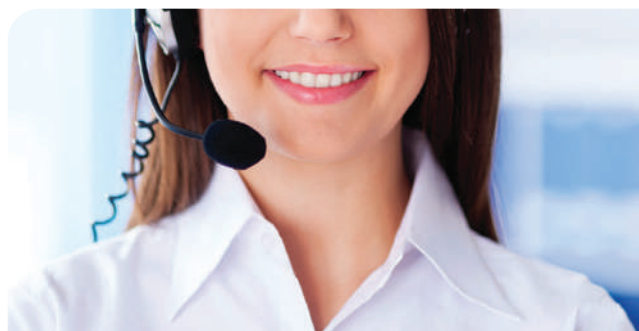
INFORMATIONS DIVERSES

Pour les informations générales sur les services habituels de la bibliothèque, les heures d'ouverture et la durée estimée des travaux, consultez notre page web <https://vsad.ca/reamenagement-bibliotheque>.





DES NOUVELLES de nos partenaires



LA CHRONIQUE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE



VOL DANS LES VÉHICULES : ÉVITEZ LES MAUVAISES SURPRISES!

Des achats visibles dans le coffre. Des effets personnels laissés sur la banquette. Des portières non verrouillées. Il ne faut souvent que quelques secondes pour qu'un voleur passe à l'action, même en plein jour... et même devant chez vous!

Que vous partiez en escapade ou que votre véhicule soit simplement stationné dans votre entrée, ces quelques réflexes peuvent faire toute la différence :

- Verrouillez toujours vos portières, même à la maison.
- Ne laissez rien en vue à l'intérieur du véhicule, pas même un sac vide.
- Rangez les objets de valeur ou, mieux encore, apportez-les avec vous plutôt que de les laisser dans le véhicule.
- Privilégiez les endroits bien éclairés ou achalandés pour vous stationner.
- N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect aux autorités.

Chacun a son rôle à jouer en matière de prévention!

CHANTIERS DE CONSTRUCTION : RALENTISSEZ!

Comme chaque été, plusieurs chantiers de construction sont en cours sur le territoire. Pour votre sécurité et celle des travailleurs, il est primordial de ralentir et de redoubler de vigilance à l'approche de ces chantiers.



Pour éviter d'être coincé dans le trafic :

- Planifiez vos déplacements en contournant, si possible, les zones de chantiers;
- Partez plus tôt pour éviter le stress et les retards;
- Utilisez une application de navigation pour mieux planifier vos déplacements et vous guider en cours de route.

FEUX DE PAILLIS ET DE TERREAU : UN DANGER BIEN RÉEL

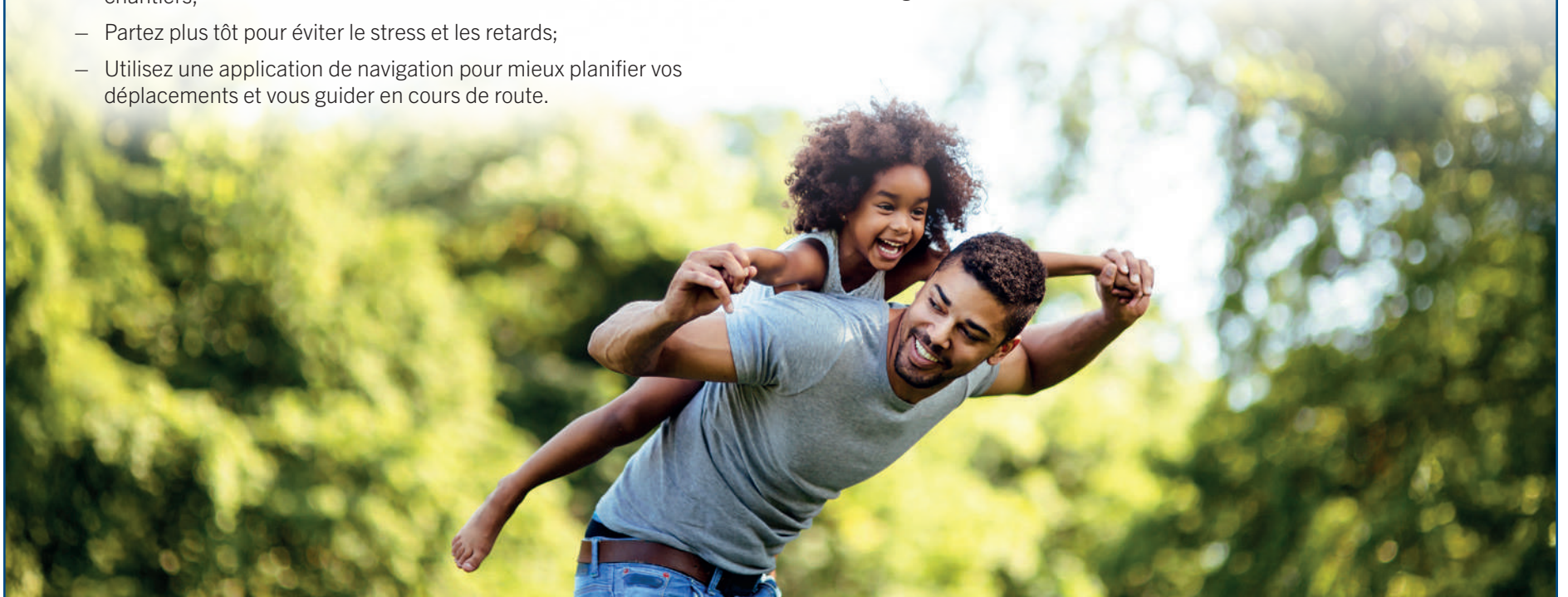


Le paillis et le terreau dans les pots à fleurs ne prennent pas feu tout seul... mais en période de chaleur et de sécheresse, ils deviennent un combustible redoutable. Une source de chaleur – comme une cigarette mal éteinte – peut suffire à déclencher un incendie.

Chaque année, des incendies sont causés par de la négligence humaine. Encore aujourd'hui, près de 25 % des incendies sont causés par des articles de fumeur. Pour éviter que cela ne se produise chez vous, adoptez quelques gestes simples :

- Arrosez régulièrement vos plates-bandes garnies de paillis et vos fleurs en pots, surtout lors de périodes sèches.
- Ne jetez jamais de cigarettes, cigares ou allumettes dans le paillis. Préférez un cendrier ou un contenant sécuritaire.
- N'éteignez jamais une cigarette dans une plate-bande ou un bac à fleurs. Le terreau contient souvent de la tourbe et des engrais inflammables.

Un petit geste de prévention peut éviter de gros dégâts. Restons vigilants!





LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS CITOYENNES

Pour ne rien rater!

Août

8 AOÛT

Journée internationale du chat

9 AOÛT

Journée internationale des populations autochtones

12 AOÛT

Journée « J'achète un livre québécois »

15 AOÛT

Fête nationale des Acadiens

26 AOÛT

Journée mondiale du chien

26 AOÛT

Anniversaire de la Charte de la langue française

26 AOÛT

Séance ordinaire du conseil municipal à 18 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville

Vous pouvez y participer, de l'une des façons suivantes :

1. En personne : Présentez-vous en personne à l'hôtel de ville et profitez de l'occasion pour poser vos questions.
2. En ligne : Connectez-vous via le lien Teams diffusé le jour de la séance sur nos différents médias. Vous pourrez poser vos questions dans la section Q&R.
3. Par formulaire : Remplissez le formulaire disponible sur notre site web à l'adresse <https://vsad.ca/seances>.



PALMARÈS DU BONHEUR LÉGER – SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES EN PREMIÈRE POSITION

Selon les données de la firme Léger, les Augustinois trônent au sommet du palmarès. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures occupe le 1^{er} rang au Québec pour l'Indice de bonheur, avec une note de 78,8 %, nettement au-dessus de la moyenne provinciale qui s'établit à 72,4 %.

Le sondage visait à brosser un portrait des municipalités les plus appréciées par leurs citoyens selon deux volets.

- Évaluation du niveau de bonheur, toutes choses considérées, sur une échelle de 1 à 10.
- État ou niveau de bonheur en amélioration, stable ou en détérioration au cours de la dernière année.

Les villes ont été classées selon leur taille afin d'assurer une comparaison équitable. L'échantillonnage est représentatif de chaque territoire.

Saint-Augustin-de-Desmaures présente un équilibre entre qualité de vie, nature accessible, services municipaux de qualité, conditions socioéconomiques favorables et gestion financière rigoureuse. Ces résultats reflètent par ailleurs la grande importance accordée par les employés de la Ville au bien-être des Augustinois et leur engagement à bien vous servir.

« Être désignée comme la ville où les gens sont les plus heureux au Québec, c'est une reconnaissance qui fait chaud au cœur. Cela démontre clairement que le rôle d'une municipalité est d'offrir des services de qualité, ce que nous nous efforçons de faire chaque jour, en collaboration avec nos organismes et partenaires. Ensemble, nous faisons de Saint-Augustin-de-Desmaures un endroit où il fait vraiment bon vivre. », souligne le maire Sylvain Juneau.

Pour consulter le rapport : L'indice de bonheur : les Québécois sont-ils heureux? – Léger :

<https://leger360.com/fr/dernieres-nouvelles-lindice-de-bonheur-les-quebecois-sont-ils-heureux/>

Liens vers les articles dans le Journal de Québec du 12 juillet 2025 :

<https://www.journaldemontreal.com/2025/07/12/palmares-du-bonheur-voici-les-50-villes-ou-les-quebecois-sont-le-plus-heureux>

<https://www.journaldemontreal.com/2025/07/12/une-ville-a-son-affaire-cest-ce-qui-rend-les-gens-heureux-a-saint-augustin-de-desmaures>

UN NOUVEAU PARCOURS AQUATIQUE À OBSTACLES POUR BOUGER AUTREMENT!

Un vent de nouveauté souffle sur notre offre de loisirs! En septembre, la Ville aménagera un tout nouveau parcours à obstacles au Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD). Ce nouvel équipement est conçu pour encourager petits et grands à bouger, à s'amuser et à relever des défis physiques à leur rythme dans la piscine.

Pensé pour favoriser l'activité physique, ce parcours propose une variété d'éléments ludiques qui sollicitent l'équilibre, la coordination et la motricité. Accessible gratuitement pour les Augustinois, ce parcours aquatique constitue une belle occasion de découvrir une nouvelle façon de rester actif en s'amusant seul, entre amis ou en famille.

Que vous soyez adepte de l'entraînement fonctionnel ou simplement curieux d'essayer une nouvelle activité, ce parcours est fait pour vous.

Fous rires garantis!



LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS CITOYENNES

LE MARCHÉ PUBLIC SAINT-AUGUSTIN BIEN IMPLANTÉ AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ!

Voulant continuer la tradition mise de l'avant dans les dernières années, la Ville a repris l'organisation du Marché public. La Ville désire remercier les organisateurs et bénévoles pour leur engagement à dynamiser notre communauté au cours des dernières années.

Rendez visite aux exposants du Marché public Saint-Augustin chaque dimanche, beau temps, mauvais temps, jusqu'au 31 août 2025, de 10 h à 14 h, au parc du Millénaire.

Pour toute question concernant l'édition 2025 et pour consulter la foire aux questions, visitez le www.vsad.ca/marchepublic.

À noter également : la page Facebook *Les Augustinois actifs* sera votre principale source d'information en temps réel. Vous êtes exposant ou avez une question plus technique? Écrivez-nous au marchepublic@vsad.ca.

Chaque semaine, une quinzaine d'exposants sont présents pour vous faire découvrir leurs produits issus de l'agroalimentaire, de l'artisanat et des arts. Aussi, des prestations et animations viennent égayer ce moment festif!



La **VSAD** vous donne rendez-vous!

**MARCHÉ
PUBLIC
SAINT-AUGUSTIN**

**TOUS LES
dimanches
DE 10 H À 14 H
du 6 juillet au 31 août**

Au parc du Millénaire, voisin de la bibliothèque
Producteurs, artistes et artisans sur place
Animation entre 11h et 12h30
VSAD.ca/MARCHEPUBLIC

DEUX CENTRES MULTIFONCTIONNELS TROUVENT LEUR IDENTITÉ

Lors de la séance ordinaire du 3 juin, la Ville a officiellement dévoilé le nom de deux de ses bâtiments municipaux, ce qui a marqué une nouvelle étape dans leur mise en valeur.

- **LE COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL (CSM) :**

Le bâtiment situé au 230, route de Fossambault portera désormais fièrement le nom de **Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD)**, reflétant sa vocation active et rassembleuse.

- **LE CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST (CCMSE) :**

Quant au bâtiment du 4950, rue Lionel-Groulx, il sera dorénavant reconnu sous le nom de **Centre communautaire des Campus (CCC)**, soulignant son rôle au cœur de la vie citoyenne et des échanges. Le bâtiment est situé au cœur du Plateau des Campus, qui fait référence aux campus intercommunautaires formés de grands bâtiments épurés et bordés par des boisés matures et plusieurs espaces verts.



Les campus intercommunautaires ont été érigés dans les années 1960 et sont les témoins de la Révolution tranquille au Québec dans la foulée de la réforme de l'éducation. Il s'agit des différents bâtiments construits autour du pavillon d'enseignement du Séminaire Saint-Augustin et du Campus Notre-Dame-de-Foy. Les campus intercommunautaires regroupaient seize communautés religieuses installées sur un vaste domaine de 200 hectares entre le lac Saint-Augustin et l'escarpement du fleuve.

Ces désignations contribuent à renforcer l'identité de nos infrastructures et à faciliter leur repérage par la population.

LE BIBLIOBUS AUGUSTIN EST LANCÉ!

Augustin, le tout nouveau bibliobus culturel de la Ville, a officiellement pris la route! Ce véhicule transformé en bibliothèque mobile parcourt déjà les quartiers et anime les parcs, vous offrant la possibilité de consulter, de feuilleter ou d'emprunter des documents directement dans les parcs visités.

Vous n'êtes pas encore membres de la bibliothèque? Vous pouvez vous inscrire directement à bord, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une preuve de résidence.

Du 22 juillet au 28 août, Augustin circulera selon l'horaire suivant :

- Mardi : 13 h à 16 h
- Mercredi : 17 h à 20 h
- Jeudi : 9 h à 12 h

Il sera également présent lors de certains événements estivaux. Restez à l'affût de ses déplacements.

Dans un avenir proche, Augustin ne se limitera pas à son rôle de bibliothèque : il deviendra aussi une scène pour des spectacles, un espace d'ateliers créatifs et un petit théâtre itinérant. Un véritable espace culturel sur roues à surveiller dès 2026!

Pour connaître les arrêts et les activités, consultez le <https://vsad.ca/bibliobus> ou suivez-nous sur les réseaux sociaux via la page Les Augustinois actifs.



LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS CITOYENNES

NOUVEAU À LA VILLE

CIRCONFLEXE – PRÊT-POUR-BOUGER FAVORISE L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS

La Ville est fière de lancer **Circonflexe – prêt-pour-bouger**, un service municipal novateur inspiré d'un programme provincial. Grâce à ce projet, tout citoyen peut désormais emprunter gratuitement du matériel sportif, récréatif et adapté directement dans deux points de service à la VSAD : à la bibliothèque Alain-Grandbois et au Centre communautaire des Campus (CCC).

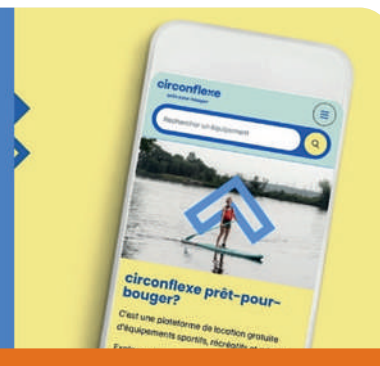
Ce programme vise à éliminer les obstacles financiers ou logistiques à la pratique d'activités physiques. Une initiative pensée pour « briser la barrière de l'accessibilité à l'équipement » et encourager le plus grand nombre à bouger.

Vous trouverez une gamme variée d'équipements gratuits :

- Jeu de croquet;
- Jeu de pétanque;
- Jeu de Möllky (quilles finlandaises);
- Jeu de rondelles;
- Jeu de spiroballe;
- Bâtons de marche;
- Ensemble de pickleball (2 raquettes et 1 balle);
- Ensemble de skatebord pour enfant ou adulte (planche et équipements de protection).

**Accédez
gratuitement à du
prêt d'équipement,
à travers le Québec!**

Prêt-pour-bouger



Cet hiver, nous aurons aussi des soucoupes pour profiter de nos collines de glisse (CCC et parc Place-Portneuf).

Pour réserver, vous devez vous créer un compte gratuitement. La réservation doit se faire trois jours à l'avance et la durée maximale de réservation est d'une semaine. Il ne vous reste plus qu'à vous présenter à l'accueil du point de service pour récupérer votre équipement. À noter qu'il est important de respecter les heures d'ouverture et de fermeture du bâtiment lors de la prise en charge et du retour des équipements.

Découvrez les lieux, horaires et modalités pour emprunter du matériel dès maintenant au <https://vsad.ca/circonflexe> et bougez à votre rythme, simplement!

Les Augustinois ont pu célébrer la Fête nationale à deux endroits, soit au parc du Millénaire et au Centre communautaire des Campus.

Au menu : prestations et spectacles, balade en petit train, maquillage, animation ambulante, personnages, jeux d'adresse, maquillage, ballons, etc.

Merci à celles et ceux qui étaient des nôtres pour célébrer ensemble!





JEUDI
21 AOÛT
18 H À 21 H

L'AVANT-NUIT

PARCOURS FESTIF ET ARTISTIQUE

ÉDITION 2025

AU PARC RIVERAIN

LA FORÊT DES GÉANTS

18 H **TROTTINOPHONE**
FLASH RÉTRO AU CŒUR DU BOISÉ

18 H 30 **YAYA!**
CIRQUE ÉCLATÉ AU PIED DES GÉANTS

19 H 30 **THE MAILMEN**
ROCK FORESTIER AUGUSTINOIS

LE QUAI

18 H 15 & 19 H 15 & 20 H 15
GENEVIÈVE JODOIN
POP-FOLK AU GRÉ DES VAGUES

LE BUNKER LES FOUS DU ROI

18 H • LE BALLET DES JONGLEURS
19 H • LE CIRQUE DES LUCIOLES
20 H • LA RÉVÉRENCE FINALE

LA POINTE

18 H & 19 H & 20 H
THE TWO BIRDZ
FOLK SOUS LE GRAND SAULE

LA ROCHE

DÈS 18 H
YANN LEMIEUX
ART FLUORESCENT ET PARTICIPATIF
+
OEUVRES
DES ÉLÈVES DU
SÉMINAIRE SAINT-FRANÇOIS



PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

VSAD.ca/LAVANTNUIT

UN ÉVÈNEMENT CULTUREL UNIQUE EN PLEIN CŒUR DE LA
NATURE MAJESTUEUSE DU PARC RIVERAIN



Programmation des activités Automne 2025 Loisirs, culture et cours aquatiques

Dates de session : du 15 septembre au 14 décembre

Inscription résidents :

Du mardi 19 août, à 9 h, au dimanche 31 août

Inscription pour tous :

Du mardi 26 août, à 9 h, au dimanche 31 août

Besoin d'accompagnement? Prenez rendez-vous dès maintenant! 418 878-5473 poste 5800. Un membre de l'équipe vous guidera sur la plateforme Sport-plus. L'inscription se fait en continu pour les activités culturelles gratuites.

La programmation sera disponible en ligne au [VSAD.ca/programmation](https://vsad.ca/programmation) et dans tous nos établissements le 7 août.

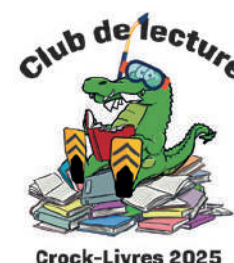
Soyez prêts



à vous inscrire

Club de lecture Crock-Livres 2025

Il reste encore quelques semaines pour participer au club de lecture Crock-Livres. Le club prend fin le 17 août ! Visitez le [VSAD.ca/crocklivres](https://vsad.ca/crocklivres) pour connaître l'horaire du club afin de venir rencontrer les animatrices. Lors de ces activités, les animatrices pourront te conseiller dans tes lectures et t'aider à compléter ton passeport. Il y a des prix de participation à toutes les semaines ! Ervil te promet du plaisir tout l'été, viens t'amuser avec lui !



Desjardins
Caisse de Cap-Rouge-Saint-Augustin

18 h 30 Soirée relaxe Parc du Grand-Hunier 5 MAR		18 h 30 Fraisinettes : jonglerie ambulante Centre communautaire multifonctionnel secteur est 6 MER	LE Tremplin Une rentrée sportive et festive SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025 COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES AVEC LA PARTICIPATION DE : Desjardins Caisse de Cap-Rouge-Saint-Augustin COMPLEXE SPORTIF 10^e ANNIVERSAIRE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES Dévoilement de la programmation le 7 août VSAD.ca/LETREMPLIN
19 h EN DUO avec Jean-François Aubin et Sébastien Champagne Centre communautaire multifonctionnel secteur est 7 JEU	10 h Autour du piano public avec Jean-Benoît Lemire Centre communautaire multifonctionnel secteur est 8 VEN	11 h MARCHÉ PUBLIC SAINT-AUGUSTIN Animation ambulante : Fernando le cuisinier farfelu Parc du Millénaire 10 DIM	
9 h 30 Groupe de randonnée Parc des Chutes- de-la-Chaudière Départ en autobus du Complexe sportif multifonctionnel 12 MAR	18 h 30 Soirée rafraîchissante Parc des Bosquets 12 MAR	18 h 30 Heure du conte Parc Place-Portneuf 13 MER	
19 h Dubé & Diamond Centre communautaire multifonctionnel secteur est 14 JEU	10 h Autour du piano public avec Guillaume Lecompte Centre communautaire multifonctionnel secteur est 15 VEN	11 h MARCHÉ PUBLIC SAINT-AUGUSTIN Groupe de la relève Les Inaccordés Parc du Millénaire 17 DIM	

Sondage estival

Votre avis compte !
Avez-vous récemment participé à l'une de nos activités estivales? De la Fête nationale jusqu'à l'Avant-Nuit, nous voulons savoir ce que vous avez pensé de l'ensemble de nos activités sur le territoire !



SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

LES AUGUSTINOIS ACTIFS



@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca



J'agis pour notre lac La Course des Bocages, sans un nuage!

CONSEIL DE BASSIN
DU LAC SAINT-AUGUSTIN

Collaboration spéciale

Encore une fois, la Course des Bocages a rempli sa mission d'encourager l'activité physique, de promouvoir les saines habitudes de vie et de faire vivre le sport dans notre grande communauté. Le CBLSA y était en tant qu'exposant, pour faire la promotion du lac Saint-Augustin et de son parc Riverain, en tant que site idéal pour la mise en forme!

La 6^e édition s'est déroulée le samedi 14 juin dernier sous un soleil radieux, ce qui contrastait avec le gris maussade des fins de semaine pluvieuses précédentes. De la pluie, on en a vu cet été! Une chance que le lac Saint-Augustin était là pour recueillir toute cette eau qui est tombée sur son bassin versant! Les riverain-e-s de longue date ne se rappellent pas avoir vu le niveau du lac si haut en été.

L'ennui, c'est qu'une grande partie de cette eau ne peut pas s'infiltrer dans un sol trop compact ou carrément imperméable. Elle va plutôt ruisseler en surface jusqu'au lac. Or, le ruissellement est l'ennemi n° 1 pour le lac, car l'eau qui ruisselle se contamine en chemin. D'ailleurs, le ruissellement explique en bonne partie la mauvaise qualité de l'eau du lac.

Que peut-on faire pour aider le lac? Gardons l'eau de pluie chez soi. L'objectif est de ralentir et de filtrer le ruissellement et d'augmenter



Caroline, Luc et Élise au kiosque du CBLSA le 14 juin dernier lors de la Course des Bocages.

l'infiltration de l'eau dans le sol. On peut réduire les surfaces imperméables sur notre propriété, dévier l'eau des gouttières, utiliser des paillis et des graviers ou identifier les dépressions naturelles du terrain ou en créer d'autres pour capter l'eau de ruissellement le temps qu'elle s'infilte dans le sol. Ajouter des végétaux contribue aussi à garder le sol perméable. Ils profitent de cette réserve d'eau dans le sol pour leur croissance et en rejettent une partie dans l'atmosphère par leur évapotranspiration.

En gardant l'eau de pluie chez soi, on fait d'une pierre deux coups, car l'eau infiltrée dans le sol est filtrée par les racines des végétaux et recharge la nappe phréatique, qui, en retour, alimente le lac par des sources souterraines. Chaque goutte compte : garder l'eau de pluie contribue à améliorer la santé du lac Saint-Augustin! ■

Crédit photo : Courtoisie

Succès des ateliers nature à Cap-Rouge La Maison Léon-Provancher attire les curieux du marais

(CR) À Cap-Rouge, la Maison Léon-Provancher a fait mouche les 5 et 6 juillet en conviant petits et grands à une exploration unique des milieux humides. L'occasion rêvée d'apprendre en bottes, en famille... et le sourire aux lèvres.

Guidés par une équipe passionnée, les visiteurs ont pris part à des ateliers d'exploration du marais de Cap-Rouge et d'interprétation des milieux humides. Organisée en collaboration avec le Conseil de quartier du Cap-Rouge, cette activité a su séduire tant les curieux de nature que les amoureux de science.

Démonstrations interactives, observations à marée basse et découvertes d'espèces locales ont permis aux participants, éprouvette à la main, de plonger dans un univers aussi fragile qu'essentiel. L'engouement général témoigne d'un intérêt grandissant pour la biodiversité et l'éducation environnementale.

Ces activités s'inscrivent dans un projet de valorisation de la nature locale, rendu possible grâce au soutien de la Ville de Québec. Et bonne nouvelle, la Maison Léon-Provancher proposera une nouvelle série d'ateliers les 9 et 10 août. Le marais n'a pas fini de faire parler de lui... ni de faire des vagues dans le cœur des curieux! ■



Bottes aux pieds, sourire aux lèvres, les gens ont pris plaisir à explorer le marais de Cap-Rouge.

Crédit photo : Courtoisie

Jumelage St-Félix

Souper-encan, un succès!

(CR) C'est au restaurant Tuscanos, le 18 juin dernier, qu'avait lieu le souper-encan d'œuvres d'art au profit de Jumelage St-Félix. Belle réussite!

L'activité a dépassé les attentes des organisateurs, considérant que 32 œuvres sur 36 ont trouvé preneur parmi la cinquantaine de personnes présentes. La vente des œuvres mises à l'encan a permis de recueillir 4 000 \$. Cette somme contribuera au projet de construction de latrines pour la communauté de La Caña au Honduras.

Jumelage St-Félix remercie tous ses collaborateurs pour le travail accompli, en particulier M. Roger Chabot de la Clarté-Dieu, pour l'animation de la soirée. ■



Roger Cabot, directeur de la Galerie Clarté-Dieu, Chantal Bisson et François Riel, respectivement membre et vice-président de Jumelage St-Félix.

Dissolution du Grand Circuit Familial

Prenez avis que l'organisme sans but lucratif, **Le Grand Circuit Familial** (NEQ 1168975614), ayant son siège social à Saint-Augustin-de-Desmaures, a déclaré son intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises du Québec.

Fait à Québec, le 31 mai 2025

Elaine B. Marier

Fondatrice du Grand Circuit Familial

Louis Martin

Conseiller municipal de Cap-Rouge – Laurentien

louis.martin@ville.quebec.qc.ca

418 641-6411, poste 1182

Restons en contact !



Arrondissement de
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge



Le marché de Cap-Rouge revient en force pour sa cinquième saison

Un été gourmand et rassembleur au parc Provancher



Les anges du marché public, de gauche à droite : Marie-Pier Hupé-Mongeon, Lucie Fontaine, Cherille Keit Aurelle Da (en retrait), Nabila Yasmine Saidji, Marie-Hélène Lachapelle, Erick Bouchard (en retrait), Noémie Reine, Marie Vanmassenhove (en retrait) et Isabelle Gagnon.



Parmi tous ces kiosques, il y avait de quoi remplir son panier!



La conseillère Anne Corriveau et la députée Geneviève Guilbault.

CAROLE ROY

redaction@journal-local.ca

C'est sous un soleil généreux que la cinquième saison du marché public de Cap-Rouge a été lancée le 5 juillet dernier. Ce rendez-vous hebdomadaire, qui a lieu tous les samedis jusqu'au 30 août, continue d'attirer une clientèle fidèle et curieuse, ravie de profiter de l'ambiance conviviale du parc Provancher.

Pour souligner ce retour attendu, plusieurs élus ont tenu à marquer leur appui : la députée de Louis-Hébert et vice-première ministre Geneviève Guilbault, la conseillère municipale Anne Corriveau ainsi que le conseiller Louis Martin étaient présents lors du lancement. Ensemble, ils ont salué l'engagement des bénévoles et

l'importance de ce marché pour le dynamisme du quartier.

Des saveurs locales à portée de main

Chaque samedi, une vingtaine à une trentaine de producteurs se rassemblent pour offrir une grande variété de produits : fruits et légumes de saison, pains artisanaux, charcuteries fines, viandes locales, boissons avec ou sans alcool, et produits transformés mettant à l'honneur la pomme, le chocolat, le lupin ou l'érable. Une alléchante offre de prêts-à-manger – bol poké, sandwichs végétariens, salades – permet aussi de casser la croute sur place.

« Ce sont des citoyens engagés qui rendent ça possible », souligne Louis Martin. « Ça fait

vivre le quartier, les gens viennent, ils ont des sourires, ça les rend heureux. »

Un site et une ambiance uniques

Installé dans le stationnement du parc Provancher, en plein cœur du Vieux-Cap-Rouge, le marché bénéficie d'un cadre verdoyant et accueillant. « On a tellement un beau site ici que les gens sont heureux de venir », affirme le conseiller avec fierté. Chaque semaine, les visiteurs repartent les bras chargés, mais surtout, le cœur léger.

Deux dates à ne pas manquer

Le 16 août, un nouvel espace dédié à l'artisanat mettra en valeur des créations en tricot, poterie, bois et bijoux. Puis, le 23 août, la traditionnelle épluchette de blé d'Inde



Le conseiller Louis Martin.

fera le bonheur des petits et des grands. « J'ai réservé du maïs! » lance Louis Martin. Ah, que voilà une charmante invitation!

Tous les détails de la programmation sont disponibles sur marchecaprouge.ca. ■

Un rendez-vous lumineux au cœur de Cap-Rouge

Festival DécouvrArts : deux jours où l'art a pris tout l'espace

(CR) Les 7 et 8 juin, le Vieux Cap-Rouge a vibré au rythme du Festival DécouvrArts. Cette année, j'ai choisi de braquer les projecteurs sur une participation qui mérite d'être saluée : celle des élèves de l'École Marguerite-d'Youville, dont les œuvres, tout comme celles des artistes professionnels, ont ému, surpris et semé la fierté dans toute la communauté.

Le coup d'envoi a été donné le 6 juin au Club de golf de Cap-Rouge, lors du cocktail du président d'honneur Alain Veilleux. Artistes, exposants, élus, partenaires et bénévoles s'y sont rassemblés pour célébrer le début du festival dans une ambiance à la fois festive et chaleureuse.



Sur le site du Tracel, on a pu faire de belles découvertes.

L'art à ciel ouvert

Les 7 et 8 juin, le quartier s'est transformé en galerie vivante. Des dizaines d'exposants, des ateliers animés, des performances vibrantes et une météo idéale ont attiré une foule généreuse et curieuse. Chaque artiste a su ajouter un éclat de plus à ces journées ensoleillées, contribuant à faire de cette édition une réussite collective.

Des jeunes artistes qui impressionnent

Parmi les nombreuses contributions, celle des élèves de l'école Marguerite-d'Youville s'est démarquée par sa fraîcheur et sa



Pur plaisir que de renouer avec l'artiste Gérard Boulanger dans son atelier!

qualité. Sous la direction inspirante de leur professeure Brigitte Côté, des enfants de la maternelle à la 6^e année ont présenté plusieurs centaines d'œuvres, exposées dans les corridors et le local d'art.

« On garde les travaux réalisés tout au long de l'année, puis je fais un tri à la fin pour représenter chaque niveau », explique M^{me} Brigitte. « C'est difficile de choisir, mais on essaie de mettre en valeur ce que chaque élève a appris. » Aquarelle, collage, encre, pastel, argile, pâte à modeler... tout y était.

Le public a salué la qualité du travail, au grand bonheur des jeunes créateurs. « Les élèves n'en revenaient pas! Ils voyaient les

réactions, et ils étaient tellement fiers », confie l'enseignante.

« C'est un plus immense pour eux. Ils se sentent valorisés. Et l'art devient, pour plusieurs, une façon d'exister pleinement », conclut-elle.

Merci aux artistes, aux élèves, aux bénévoles, aux partenaires et aux organisateurs qui ont fait briller DécouvrArts 2025. Grâce à vous, l'art a trouvé un écrin... et toute une communauté s'y est reconnue. ■



De l'école Marguerite d'Youville, M^{me} Brigitte Côté entourée des jeunes guides Alicia Joncas, Stella Jacques Brigitte Côté et Flora Simard.



Véritable coup de cœur que de voir les artistes en pleine création!

15 ans de route partagée et de solidarité SFSR célèbre ses réussites



Julie Fortier, représentante de la Fondation Mobilis et concessionnaire automobile; Louise Morneau, présidente du CA-SFSR et Nancy Gilbert, fondatrice et directrice générale-SFSR.

CAROLE ROY

redaction@journal-local.ca

Depuis 15 ans, l'organisme Solidarité familles Sécurité routière (SFSR) sillonne les routes du Québec avec une mission claire : éveiller les consciences à l'importance d'un partage respectueux de la route. Pour souligner ce jalon, une fête haute en couleur s'est tenue le 31 mai dernier à Saint-Augustin-de-Desmaures, rassemblant citoyens, partenaires et élus. Retour sur un parcours inspirant... et sur une célébration à son image.

Organisme à but non lucratif, SFSR œuvre à sensibiliser la population à l'adoption de comportements responsables sur la route. Avec son bonhomme sourire, figure emblématique de respect et de bienveillance, l'organisme incarne des valeurs profondément humaines, ancrées dans la solidarité entre générations.

Depuis ses débuts, SFSR rejoint les citoyens de tous âges grâce à des activités éducatives, des campagnes de prévention originales et une présence constante dans l'espace public. Son calendrier annuel regorge d'initiatives devenues emblématiques :

- « Ralentir pour les voir grandir », à la rentrée scolaire
- « La livraison du bonheur », avec plus de 330 brigadiers scolaires honorés à travers la région
- « La sécurité routière, j'en fais mon affaire même en hiver! »
- « La récolte des sourires vous invite à ralentir », au printemps
- « La sécurité routière, c'est l'affaire des finissants du secondaire », en juin

Ces actions récurrentes ont contribué à forger des réflexes durables chez les usagers de la route, en mettant l'accent sur le respect, la patience et la bienveillance.

Un virage vers l'avenir

Cette 15^e année a été marquée par un vent de renouveau : un nouveau logo typographique et un site Web repensé offrent à SFSR une image modernisée, sans jamais renier ses racines. L'organisme s'est aussi enrichi de nouveaux partenariats, notamment avec la Fondation Mobilis, qui regroupe plus de 140 concessionnaires automobiles et de camions lourds. Une collaboration naturelle, puisque tous les modes de transport doivent

cohabiter dans l'espace routier, qu'il s'agisse de cyclistes, piétons, automobilistes ou camionneurs.

Le rayonnement de SFSR ne cesse de croître, alimenté par une diffusion active dans les médias locaux, les réseaux sociaux et l'engagement constant de ses bénévoles. Desjardins, la SAAQ, la Ville de Saint-Augustin, Via Capitale et de nombreux commerces locaux comptent parmi les précieux partenaires qui soutiennent cette mission collective.

Une fête-anniversaire à l'image de l'organisme

Le 31 mai dernier, le soleil s'est joint à la fête pour célébrer les 15 ans de SFSR lors de la Marche intergénérationnelle à Saint-Augustin. Ce rassemblement festif a permis de réaffirmer les valeurs chères à l'organisme : respect, entraide, éducation et engagement communautaire.

Plusieurs invités de marque ont pris la parole pour saluer le travail de SFSR. Julie Fortier, de la Fondation Mobilis, a remis un don de 5000 \$, en appui aux activités de sensibilisation. Nancy Gilbert, fondatrice et directrice générale, a livré un témoignage empreint d'émotion. D'autres intervenants ont aussi souligné l'importance de l'organisme, dont le conseiller municipal Jean Simard, l'attaché politique de la ministre Geneviève Guilbault, Samuel Boutin, ainsi que Mathieu J. Caron de Via Capitale et Alain Gelly, sergent et enseignant retraité.

La présidente, Louise Morneau, a animé un réchauffement musical qui a lancé la marche dans une ambiance joyeuse. Et qui dit fête, dit gâteau... c'est qu'ont retrouvé à leur arrivée les participants, petits et grands.

Un symbole fort pour l'avenir

La fête fut bien plus qu'un anniversaire : elle a incarné 15 ans de gestes concrets, d'éducation continue et de solidarité. Elle a aussi rappelé que chaque geste compte pour créer un environnement sécuritaire pour tous.

SFSR donne déjà rendez-vous à la population pour sa 16^e édition et pour la prochaine Fête de la sécurité routière en septembre 2025. Une occasion de plus de marcher ensemble dans la même direction : celle de la prudence partagée.

Apprenez-en davantage sur l'organisme en visitant le sfsr.info. ■



Et en avant pour la marche!



Jean Simard, conseiller municipal à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et maire suppléant; Louise Morneau, présidente du CA de SFSR; Mathieu J. Caron, courtier immobilier Inc, chef d'équipe Groupe MCJ, Via Capitale; Nancy Gilbert, fondatrice et directrice générale SFSR; Samuel Poulin, attaché politique de Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert, ministre des Transports et de la Mobilité durable et vice-première ministre; Kauryne Nolla, administratrice du CA et Alain Gelly, policier retraité de la ville de Lévis et enseignant retraité en techniques policières du Campus Notre-Dame-de-Foy.

Crédit photo : Catherine Hardy - photographie

Rejoignez le chœur cet automne ! Chant Libre lance son appel aux voix nouvelles



(CR) Vous aimez chanter (sous la douche ou ailleurs)? Et si cette année, vous faisiez résonner votre voix en harmonie avec d'autres?

Le Groupe Chant Libre de la Société musicale de Saint-Augustin-de-Desmaures est prêt à accueillir de nouveaux choristes pour la saison automnale. Peu importe le pupitre – soprano, alto, ténor ou basse – votre voix a sa place dans le chœur. Que vous soyez un habitué des partitions ou un novice sans formation musicale, vous êtes les bienvenus. Des enregistrements sont remis à chacun en début de session pour faciliter l'apprentissage à la maison, dans le confort de votre salon.

Les répétitions débuteront le mardi 9 septembre à 19 h, au Centre Delphis-Marais (300, rue de l'Entrain), et se tiendront chaque semaine dans une ambiance détendue et amicale. Quelques

répétitions intensives sont également prévues les samedis matin, histoire de peaufiner les nuances et les harmonies.

Sous la direction inspirante de madame Lise Langevin et avec l'accompagnement sensible de monsieur Thiago Brito Mendonça au piano, les choristes préparent déjà avec enthousiasme le concert de Noël, prévu le dimanche 7 décembre, à 14 h 30 à l'église Saint-Augustin.

Chanter en groupe, c'est bien plus que suivre une mélodie : c'est tisser des liens, se dépasser et vibrer ensemble. Si l'aventure vous tente, contactez Johanne Frenette, coordonnatrice, au 581 986-4758.

Et si cet automne, vous donniez libre cours à votre voix avec *Chant Libre*? Faites le saut vers la scène! ■

Nouvelle saison de cours à Québec

Espace danse fait bouger les ados au rythme de la nouveauté

CAROLE ROY

redaction@journal-local.ca

Envie de bouger, de s'exprimer et de s'amuser? Cet automne, l'école de danse *Espace danse* invite les jeunes de Québec à plonger dans l'univers captivant de la danse contemporaine, avec de tout nouveaux cours offerts au Centre Noël-Brulart. Une belle occasion de découvrir un art vivant... en mouvement!



Spectacle de danse contemporaine.

Le cours Débutant 1, destiné aux jeunes de 11 à 14 ans, se tiendra les samedis matin, de 10 h à 11 h 15. Une belle formule pour explorer les bases de la danse contemporaine dans une ambiance dynamique et accueillante.

Quant au cours Débutant 2, il s'adresse aux 15 ans et plus, toujours le samedi, mais de 11 h 15 à 12 h 30. Le tout encadré par des professeurs passionnés et expérimentés qui savent transmettre l'amour du mouvement avec rigueur... et bonne humeur!

Pour découvrir l'ensemble des cours offerts ou pour s'inscrire en ligne, il suffit de visiter le site : <https://eddespacedanse.proinscription.com/inscription>.

L'école propose également une foule d'autres cours dans différents quartiers de la ville. Curieux de savoir ce qui se trame près de chez vous? Jetez un œil à la programmation! Envie d'un automne vibrant? Espace danse vous tend la main! ■

Présente depuis plusieurs années dans les différents centres communautaires de la Ville de Québec, l'école de danse *Espace danse* propose une grande variété de cours pour enfants, adolescents et adultes. Que vous soyez débutant ou initié, chacun y trouve son pas. Et cette année, une nouveauté s'invite à la programmation! Deux cours de danse contemporaine destinés aux adolescents verront le jour dès l'automne au Centre Noël-Brulart, situé au 1229, rue Chanoine Morel à Québec.

Patrimoine vivant à découvrir

L'église Saint-Augustin : un bijou patrimonial à visiter cet été

(CR) Et si cet été, on prenait le temps de redécouvrir les trésors d'ici? À Saint-Augustin-de-Desmaures, l'église patrimoniale vous ouvre grand ses portes pour une deuxième année, du mercredi au dimanche, entre 10 h et 17 h, jusqu'au 10 août.

Avec son décor exceptionnel et ses œuvres signées d'artisans d'exception, l'église Saint-Augustin fait partie des joyaux du Chemin du Roy, aux côtés de Neuville, Cap-Santé, Deschambault et Grondines. Érigée en 1816, elle témoigne d'un riche passé et d'une tradition toujours bien vivante.

Cet été, c'est Théo Brassard-Verrier, guide passionné, qui vous accueille pour vous faire découvrir les chefs-d'œuvre qu'abrite le lieu : sculptures de Louis Jobin et Henri Angers, toiles d'Antoine Plamondon, chaire d'Olivier Dugal, chandelier de Jean Valin, et bien sûr, le Christ en croix de 1747, considéré parmi les plus anciens du Québec.

Le parcours se poursuit à l'extérieur, avec le monument du Sacré-Cœur, la reconstitution du kiosque de la Crie, le cimetière et le presbytère datant de 1887.

Pour une visite autonome, un audioguide de 20 minutes est aussi disponible, fruit d'un projet soutenu par la Caisse Desjardins de Cap-Rouge-Saint-Augustin.

Renseignements au 418 653-5643 ou au www.latransfigurationduseigneur.com. ■



L'Ange à la trompette, une œuvre d'Henri Angers.

Solidarité et reconnaissance au 35^e cocktail-bénéfice Les Lions CRSA remercient leurs précieux partenaires

Tous ces participants ont contribué au succès du 35^e cocktail-bénéfice.

(CR) Le 8 mai dernier, le Club Lions Cap-Rouge/St-Augustin a tenu son 35^e cocktail-bénéfice au Club de golf de Cap-Rouge. Cet événement marquant fut l'occasion de souligner la générosité et l'engagement des nombreux partenaires qui soutiennent année après année les actions du Club.

Présidée par Annie Asselin, fondatrice de Réno-Jouets et de sa fondation, cette soirée haute en humanité a rassemblé des invités de cœur. La famille de M^{me} Asselin a d'ailleurs contribué activement au succès de l'événement.

Parmi les invités d'honneur, mentionnons Sylvain Juneau, maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, Isabelle Graton, représentante de la députée Geneviève Guilbault, ainsi que les conseillers municipaux de Québec, Louis Martin et Anne Corriveau.

Grâce à l'implication de tous, des fonds ont été amassés pour soutenir les organismes qui œuvrent auprès des gens de notre communauté.

Le Club Lions CRSA dit merci, tout simplement. Pour vous joindre à leur grande famille : clublionscrsa@gmail.com. ■


BRINDAMOUR

Admissible aux programmes gouvernementaux

**Climatiseurs, thermopompes murales
et centrales et échangeurs d'air
haut de gamme à un prix abordable,
durables et silencieux.**

**Service 24h/24
7 jours sur 7**

**FINANCEMENT
DISPONIBLE**

Goodman
Climatisation et chauffage

Amana
CHAUFFAGE & CLIMATISATION

LG

135, Amsterdam, St-Augustin-de-Desmaures (parc industriel)

418 878-5122www.brindamour.ca

RBQ : 2850-2037-74



Cascades propulse la relève sportive

Une 21^e remise de bourses pour soutenir les étudiant-e-s-athlètes



Louis-David Chalifoux.



Charles Elliot Latulippe.

CAROLE ROY

redaction@journal-local.ca

L'engagement de Cascades envers la jeunesse sportive s'est à nouveau concrétisé le 17 juin, alors que 23 étudiant-e-s-athlètes ont été honoré-e-s dans le cadre du Programme de bourses de la Fondation Aléo. Parmi les récipiendaires de cette 21^e édition, deux jeunes talents du ski acrobatique se sont illustrés : Louis-David Chalifoux, qui a reçu une bourse de 4 000 \$, et Charles Elliot Latulippe, boursier à hauteur de 2 000 \$. Un total de 100 000 \$ en bourses et en services a été remis, confirmant la volonté de Cascades de propulser l'excellence sportive et académique à travers la province.

Un partenariat qui carbure au dépassement

En 20 ans de collaboration, Cascades a investi plus de 2 000 000 \$ auprès de la Fondation Aléo, accompagnant des centaines de jeunes dans leur double parcours académique et sportif. Ce soutien n'est pas qu'une question de chiffres : il incarne un véritable engagement humain, enraciné dans la conviction que l'excellence se cultive autant dans les stades que sur les bancs d'école.

«Chez Cascades, nous croyons profondément au potentiel humain», a rappelé Hugues Simon, président et chef de la direction. «Ces jeunes ont déjà des acquis exceptionnels et nous souhaitons leur donner un élan supplémentaire vers leurs objectifs. Nous sommes très fiers de faire partie de leur équipe de soutien!»

Des bourses qui font école... et podium

Parmi les figures montantes récompensées cette année, deux athlètes de ski acrobatique incarnent parfaitement la résilience et la fougue de cette cohorte 2025.

Le premier, Louis-David Chalifoux, n'en est pas à sa première reconnaissance : il s'agit de sa 5^e bourse Cascades et de sa 8^e remise par la Fondation Aléo. À 22 ans, le skieur de Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge a brillé en étant sacré

recrue de l'année sur le circuit de la Coupe du monde en 2024. Et malgré une sérieuse blessure au genou – déchirure du ligament croisé antérieur et du ménisque – il est revenu en force dès l'hiver 2025. Un retour inspirant, pile à temps pour se positionner en vue de la saison olympique.

Étudiant en génie mécanique à l'Université Laval, il incarne avec panache l'équilibre entre rigueur académique et performance sportive : «Je suis une personne très persévérante qui ne s'arrête devant rien. Ma plus grande fierté récemment est d'être revenu au niveau de compétition le plus élevé après ma blessure», confie-t-il avec conviction.

À ses côtés, Charles Elliot Latulippe représente la relève montante. Âgé de seulement 17 ans, ce jeune athlète originaire de Pont-Rouge, qui vit aujourd'hui à Fossambault-sur-le-Lac, a déjà signé une deuxième place à la Série canadienne à Panorama, en Colombie-Britannique, à l'hiver 2025. Étudiant de 5^e secondaire en concentration basketball au Séminaire Saint-François, il rêve déjà d'un avenir en architecture, sans jamais délaisser les bosses enneigées où il accumule les performances prometteuses.

Un tremplin vers de grandes destinées

Ce programme de bourses a déjà pavé la voie à des parcours d'exception. Des noms bien connus du grand public, comme Mikaël Kingsbury, Alex Harvey, Amélie Kretz, Émilie et Hugues Fournel ou encore Alexandre Bilodeau, comptent parmi les anciens boursiers. Leur réussite sportive et professionnelle témoigne de l'effet d'entraînement d'un soutien adéquat au bon moment.

«En sport comme dans le milieu philanthropique, les coéquipiers loyaux sont essentiels», soulignait Patricia Demers, directrice générale de la Fondation Aléo. «Cascades est pour nous celle qui fait la passe décisive vers le panier pour marquer. Ensemble, nous provoquons les victoires des étudiant-e-s-athlètes. Des humains accomplis, voilà notre plus grande réussite.» ■

Taekwondo CRSA Une fin de session au sommet du podium



De fiers champions!

(CR) Le Club de taekwondo Cap-Rouge Saint-Augustin (CRSA) a clos sa session printanière en force, porté par l'énergie contagieuse de jeunes athlètes qui n'ont pas ménagé leurs efforts... ni les médailles! Entre podiums, applaudissements et démonstrations, l'élan du club promet une relance tout aussi spectaculaire.

La saison s'est terminée en beauté pour le Club de taekwondo CRSA, avec des performances éclatantes lors de la dernière compétition de l'année. Plusieurs jeunes athlètes se sont distingués, récoltant honneurs et reconnaissances à la hauteur de leur travail rigoureux.

Chaque coup de pied, chaque heure passée à perfectionner techniques et enchaînements a porté fruit. Cette récolte de médailles témoigne non seulement d'un esprit combatif, mais aussi d'un travail d'équipe inspirant, nourri par des entraîneurs passionnés et dévoués.

Un grand merci s'impose aux entraîneurs Martin Montes, Jérémy Beauregard ainsi qu'aux assistants Ariane Zamani et Nathan Boucher, pour leur constance, leur bienveillance et leur engagement à faire rayonner le meilleur de chacun.

Le 14 juin, le traditionnel mégacours de fin de session a rassemblé parents et amis venus admirer les démonstrations.

Résultats en un clin d'œil

Médailles d'or – Champions du Québec

Nathan Boucher
Tristan Harms
Mila Gagnon Gukhool
Emmy Turcotte

Médailles d'argent

Éloi Fiola-Plouffe
Jacob Boucher
Doriane Lemieux

Médailles de bronze

Jérémy Beauregard
Ariane Zamani
Laurent Giguère
Charles-Édouard Kimpton

4^e place

Lili Jacques
Tristan Zamani

Sourires, concentration et fierté étaient au rendez-vous. Une occasion parfaite pour souligner les progrès réalisés et applaudir cette belle relève, motivée, dynamique et prometteuse.

Les souvenirs de cette session victorieuse laissent présager une rentrée aussi palpitante que productive. Félicitations à tous! ■



811, route Jean-Gauvin, Québec



La Boutique le Cafèier
c'est plus qu'une boutique de café et thé.

En plus de proposer un vaste choix de produits du terroir, le Cafèier est aussi dépositaire des Épices de Cru.

TROUVEZ VOTRE PROPRIÉTÉ PRESTIGE PRÈS D'UN LAC



ÉQUIPE TREMBLAY/PERREAULT
Courtiers immobiliers résidentiel et commercial
581 308-1222 / noemietremblay.ca



VENDU *

Prix demandé **4 195 000\$**

388 Ch. Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph



OFFRE ACCEPTÉE

Prix demandé **1 399 000\$**

1067 Bd du Lac
Lac-Beauport



1 429 000 \$

31 Ch. du Tour-du-Lac
Lac-Beauport



849 500 \$

49 Ch. des Épinettes
Lac-Beauport



VENDU

Prix demandé **1 195 000\$**

3 Ch. du Tournesol
Lac-Beauport



OFFRE ACCEPTÉE

26 Mée du Parc
Lac-Beauport

**Contactez-nous pour une
ÉVALUATION GRATUITE!**



* La plus grosse vente prestige par un courtier en 5 ans au
Lac-Saint-Joseph selon les données sur Centris.

J'espère que vous passez un excellent début d'été !

Je vous encourage à profiter pleinement de nos magnifiques parcs nationaux grâce au laissez-passer Un Canada fort, qui permet aux familles de découvrir plus facilement — et gratuitement — les sites de Parcs Canada. C'est l'occasion idéale de découvrir ou de redécouvrir la beauté de notre pays !

De mon côté, je prends un peu de temps en famille tout en poursuivant le travail pour notre belle région et pour les citoyens de Louis-Hébert. C'est toujours un plaisir de vous croiser lors des différents événements à Sainte-Foy, à Sillery et à Cap-Rouge.

Prenez bien soin de vous, et surtout, n'hésitez jamais à communiquer avec mon bureau; mon équipe et moi sommes toujours à votre disposition et à votre service.

Bon été ! *Joël*



JOËL LIGHTBOUND
Député fédéral de Louis-Hébert

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
3700, rue du Campanile, bur. 110
Québec (Qc) G1X 4G6

Joel.Lightbound@parl.gc.ca

418 648-3244

